



SNC • LAVALIN



Membre de Shaw Group

**Construction d'une autoroute dans l'axe de la
route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du
Nouveau-Brunswick : tronçon Saint-Antonin -
Saint-Louis-du-Ha! Ha!**

Étude de potentiel archéologique

CANQ
SNCL
108



Société d'expertise en recherches anthropologiques

Mai 2006



SNC • LAVALIN

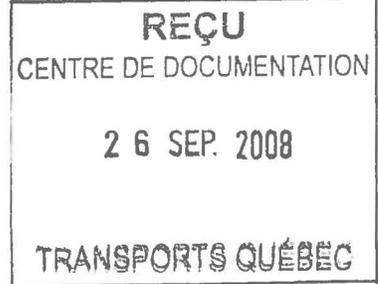


Membre de Shaw Group

Construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick : tronçon Saint-Antonin - Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Étude de potentiel archéologique

Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



GAIP
SWCL
108



Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES FIGURES	ii
	LISTE DES TABLEAUX	iii
	LISTE DES PARTICIPANTS	iv
1	INTRODUCTION	1
	1.1 Mandat	1
	1.2 Zone d'étude.....	1
	1.3 Résultats.....	1
	1.4 Contenu du rapport.....	4
2	MÉTHODES UTILISÉES	5
3	MILIEU NATUREL	11
	3.1 Paléoenvironnement.....	11
	3.1.1 Évolution de l'environnement au fini-glaciaire et au début de l'Holocène.....	11
	3.1.2 Invasión marine de la bande littorale.....	12
	3.1.3 Évolution des bassins hydrographiques au fini-glaciaire et à l'Holocène	13
	3.1.4 Peuplement végétal	15
	3.2 Paysage actuel.....	16
	3.2.1 Physiographie	16
	3.2.2 Hydrographie.....	17
	3.2.3 Sédiments meubles	17
4	MILIEU HUMAIN	19
	4.1 Occupation amérindienne	19
	4.1.1 Période préhistorique.....	19
	4.1.2 Période historique : voie de passage de divers groupes et appartenance Malécite	29
	4.1.3 Sites archéologiques préhistoriques connus à proximité	32
	4.2 Période historique	34
	4.2.1 Sites archéologiques connus	44
	4.2.2 Éléments d'intérêt patrimonial.....	45
5	DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	47
	5.1 Potentiel préhistorique	47
	5.1.1 Description des zones de potentiel préhistorique.....	49
	5.2 Potentiel historique	58
	5.2.1 Description des zones de potentiel archéologique historique	59
6	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	83
	OUVRAGES CONSULTÉS	86
	PLANS ANCIENS	92
	DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES	92

LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1 -	Localisation du territoire à l'étude.....	2
Figure 2 -	Territoire à l'étude avec les contours de la seigneurie de Madawaska.....	35
Figure 3 -	Extrait du plan de Sproule, 1787 (BNQ NMC 17239).....	38
Figure 4 -	Extrait du plan de Bouchette, 1815 (BNQ G 3450 1815 B86 1980 CAR).....	39
Figure 5 -	Extrait de la carte de Henderson, 1827 (cartothèque, Université Laval).....	42
Figure 6 -	Extrait du plan de 1841 (BNQ NMC 14295).....	43
Figure 7 -	Aquarelle de Bainbrigge, 1842 (ACN C-000919).....	63
Figure 8 -	Localisation générale des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique (1 : 50 000) entre Saint-Antonin et le chemin de Couturier.....	65
Figure 9 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-21, ZP-20, ZP-19) et historique (ZH-1) (1 : 20 000).....	67
Figure 10 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-19, ZP-18, ZP-17, ZP-16, ZP-15) (1 : 20 000).....	69
Figure 11 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-18, ZP-17, ZP-16, ZP-15, ZP-14, ZP-13) et historique (ZH-2, ZH-3, ZH-4) (1 : 20 000).....	71
Figure 12 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-14, ZP-13, ZP-12) et historique (ZH-2 et ZH-4) (1 : 20 000).....	73
Figure 13 -	Localisation générale des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique (1 : 50 000) entre le chemin de Couturier et Saint-Louis du Ha! Ha!.....	75
Figure 14 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-12 et ZP-11) (1 : 20 000).....	77
Figure 15 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-10, ZP-9, ZP-8, ZP-7, ZP-6, ZP-5, ZP-4) (1 : 20 000).....	79
Figure 16 -	Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-9, ZP-8, ZP-7, ZP-6, ZP-5, ZP-4, ZP-3, ZP-2, ZP-1) (1 : 20 000).....	81

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Chronologie et nature de l'occupation préhistorique	20
Tableau 2 - Sites archéologiques préhistoriques connus localisés dans les limites de la zone à l'étude	33
Tableau 3 - Critères de discrimination des zones de potentiel archéologique préhistorique	57
Tableau 4 - Caractéristiques des zones de potentiel archéologique historique	62

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

En septembre 2003, le consortium formé par SNC-Lavalin et Roche ltée confiait à Arkéos inc. le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique d'un corridor d'environ 42 km de longueur par une largeur d'environ 3 km, localisé entre les municipalités de Saint-Antonin (km 90) et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (km 48). Ce mandat, initié par le ministère des Transports du Québec (MTQ), concerne le projet de construction d'une autoroute à quatre voies et à chaussées séparées dans l'axe de l'actuelle route 185. Il s'inscrit aussi dans le contexte du projet de construction d'une autoroute entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Comme la réalisation du projet de construction routière pourrait entraîner la destruction d'éventuels biens archéologiques, le promoteur (MTQ) doit procéder à l'élaboration d'études archéologiques afin de déterminer l'impact du projet sur les ressources archéologiques conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEFQ), et à la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

1.2 Zone d'étude

La zone d'étude (figure 1, voir figures 8 et 13) couvre généralement une largeur de 3 km, et est située entre les municipalités de Saint-Antonin (km 90) et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (km 48). Il traverse les MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata et touche les territoires des municipalités de Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, ainsi que la réserve de Whitworth. Plusieurs cours d'eau sont traversés, notamment les rivières Verte, des Roches, Castonguay, des Prairies, Bleue, de la Savane et Saint-François.

1.3 Résultats

La consultation des données archéologiques préhistoriques, historiques et environnementales a permis de déterminer que la zone à l'étude comprenait des zones à potentiel archéologique. Ainsi, 21 zones à potentiel archéologique préhistorique et quatre zones à potentiel historique ont été délimitées (voir figures 8 à 16).

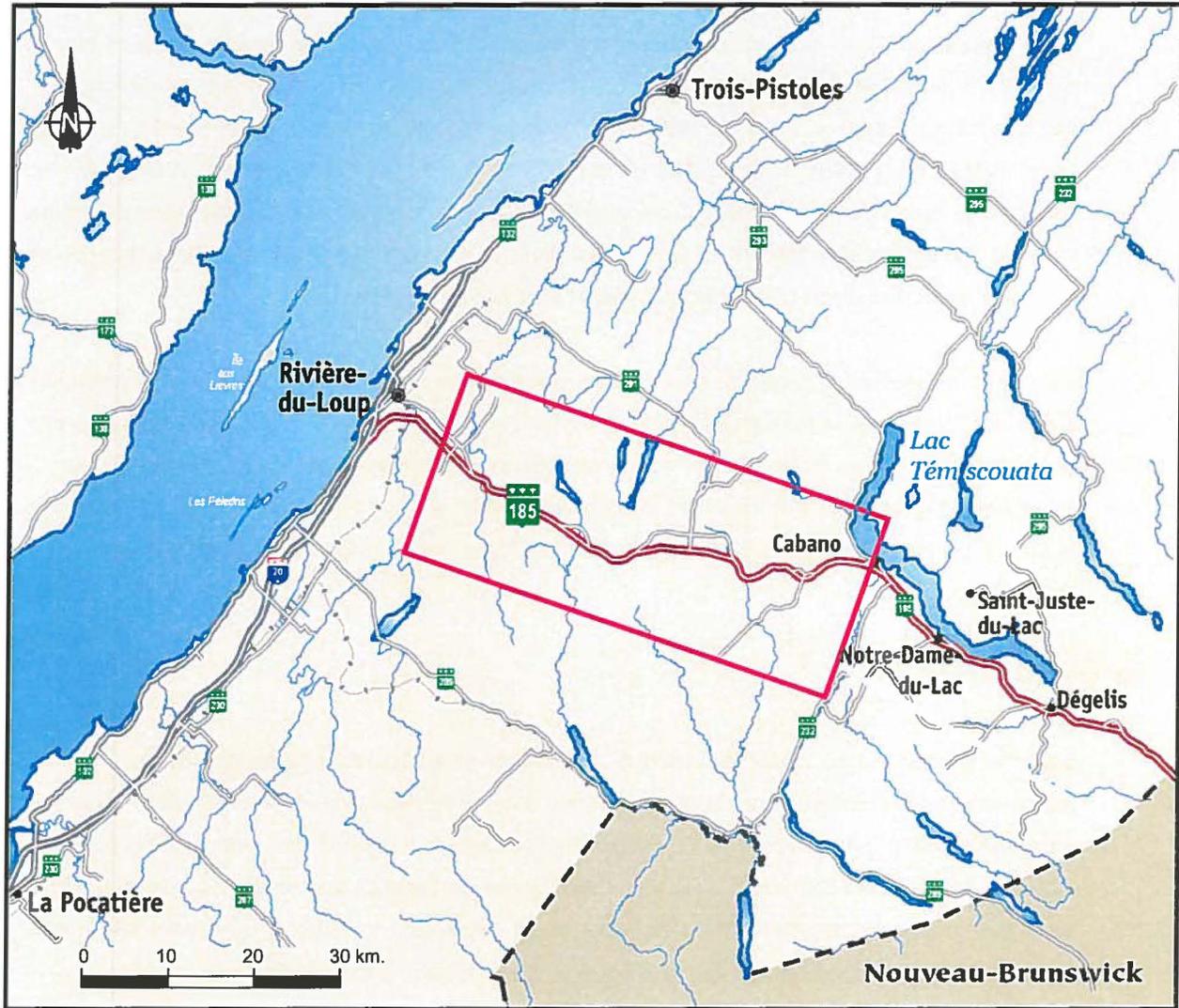


Figure 1 : Localisation du territoire à l'étude

En ce qui a trait au potentiel archéologique préhistorique, la délimitation des zones a été établie en tenant compte des conditions géomorphologiques ponctuelles (eskers, cours d'eau, dépôts de surface), puisqu'il n'y a pas d'indices de paléorivages associés à des plans d'eau dont le niveau aurait été plus élevé qu'actuellement. Seule la limite nord-ouest de la zone d'étude se distingue par un paléoenvironnement associé à la mer de Goldthwait qui présente des paléorivages marins dont la limite maximale a été fixée à 165 m. De façon générale, la zone d'étude a été habitable dès que la déglaciation du territoire a été complétée, soit un peu avant 11 000 ans A.A. Aucun site archéologique préhistorique n'est connu dans les limites de la zone d'étude. Cependant, à une plus grande échelle, 18 sites sont déjà connus ; ils se distribuent entre l'île Verte dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Madawaska, à l'intérieur du plateau appalachien. Il faut de plus souligner la présence du site à fonction mortuaire CjEg-3 (archaïque ancien) qui occupe un petit plateau surélevé (475 m d'altitude) sur le versant est de la montagne Blanche, adjacent à la vallée de la rivière Bleue. Sa position sur un interfluve, loin du cours d'eau, montre que des humains pouvaient aussi se déplacer par voie terrestre à travers le plateau, pour y chasser, circuler d'une vallée à une autre ou peut-être s'y installer.

Notons finalement que les axes d'implantation des réseaux de transport (routes, ligne de transport d'énergie électrique), les secteurs agricoles, les implantations de villégiature et l'exploitation des ressources naturelles (bancs d'emprunt, forêt) sont responsables des perturbations anthropiques observées dans les limites de la zone d'étude. Une partie importante de la zone d'étude se situe en milieu forestier.

L'étude de potentiel archéologique historique indique clairement que le territoire de la zone d'étude représentait un axe de communication et de circulation entre le fleuve Saint-Laurent et les colonies de l'Atlantique bien avant de connaître une véritable colonisation. Des relais ont en effet été érigés sur le trajet des anciens chemins sillonnant le territoire par les Français et, sous l'autorité britannique, des « *post house* », des camps, des fermes et des ponts ont été construits le long du chemin du Portage. Les quatre zones à potentiel archéologique historique sont associées à ces activités.

À la lumière de ces données, il est donc recommandé de réaliser un inventaire archéologique dans les zones de potentiel archéologique comprises dans les limites de l'emprise du projet d'aménagement de la route 185, entre les municipalités de Saint-Antonin et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Au total, 13 zones à potentiel archéologique préhistorique et une zone à potentiel

archéologique seront touchées par les travaux. Ces zones sont énumérées au chapitre 6 du présent document.

1.4 Contenu du rapport

Le prochain chapitre expose succinctement les méthodes utilisées pour réaliser l'étude de potentiel archéologique. Une description du milieu naturel actuel et ancien est présentée au chapitre 3. Ce résumé permet de comprendre l'évolution du milieu et de mettre en évidence les principaux éléments environnementaux susceptibles d'avoir favorisé la présence de l'homme dans le milieu à l'étude. Le chapitre 4 traite de la présence amérindienne et eurocanadienne. Les sites archéologiques connus et les bâtiments patrimoniaux d'intérêt sont énumérés dans ce même chapitre. Les chapitres 5 et 6 présentent respectivement les résultats de l'étude de potentiel (incluant un tableau synthèse) et les recommandations. Le rapport est complété par la liste des ouvrages et plans anciens consultés.

2 MÉTHODES UTILISÉES

La première étape de l'étude de potentiel archéologique vise à documenter l'occupation humaine des périodes préhistorique et historique, ainsi que le cadre physique dans lequel cette occupation s'est produite. Il s'agit alors d'identifier et de caractériser les manifestations culturelles des différents groupes qui ont occupé la région de la zone d'étude et de documenter les environnements dans lesquels celles-ci ont évolué. L'objectif est double : 1) documenter les sites connus pour en assurer la protection; 2) identifier les espaces qui peuvent contenir des traces d'occupation et qui n'ont pas encore été inventoriés. La démarche fournira donc un outil de gestion et de planification utilisable pour la sauvegarde et la mise en valeur des ressources patrimoniales.

L'objectif principal est de délimiter et de hiérarchiser, à l'aide de critères culturels et environnementaux, des espaces qualifiés de zones de potentiel archéologique. Une zone est ainsi identifiée lorsqu'il y existe des probabilités d'y retrouver des traces d'occupations humaines anciennes.

À l'intérieur d'une zone d'étude, la discrimination des zones de potentiel découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et qu'elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles, économiques et écologiques. Ce raisonnement amène à croire que, pour assurer minimalement sa survie et pour des raisons d'efficacité, tout système culturel doit être adapté à son environnement et doit ainsi faire coïncider ses modes de subsistance aux distributions spatiales des ressources. Se basant sur ce raisonnement et à l'aide des données disponibles, l'étude de potentiel archéologique permettra donc de délimiter certaines zones qui ont pu être privilégiées par des groupes humains durant les périodes préhistorique et historique. Afin d'atteindre ces objectifs, l'étude prendra principalement en considération les trois aspects majeurs suivants :

- L'ENVIRONNEMENT (chapitre 3)

Il est nécessaire d'aborder cet aspect dans une perspective diachronique, puisque le contexte environnemental peut avoir considérablement changé, notamment à la fin de la période glaciaire et durant les premiers millénaires de l'Holocène.

- L'établissement humain, à un endroit donné, dépend en bonne partie des caractéristiques physiques du paysage environnant. À cet égard, la topographie et la nature des dépôts de surface sont examinées de près. En plus de caractériser ces espaces en termes d'habitabilité et d'accessibilité, cette analyse permet de comprendre l'évolution du paysage depuis la déglaciation et d'appréhender la façon dont les groupes humains ont pu s'y installer à travers le temps et donc y laisser les vestiges de leur passage.

- Pour la période préhistorique, les archéologues considèrent que le réseau hydrographique est à la base de l'organisation de la mobilité. De façon générale, il offre la possibilité de circuler à travers le territoire ou encore d'orienter cette circulation lorsque le canot n'est pas utilisé. Le réseau hydrographique est aussi un référent dans le choix d'un lieu d'établissement ; citons les exemples suivants : haltes temporaires lors des déplacements sur la rivière, établissements saisonniers à proximité de la rive pour exploiter les ressources d'un hinterland, campements dans un lieu de rencontre stratégique (confluence de cours d'eau), etc. Le réseau hydrographique est aussi important pour l'organisation de la subsistance; en plus de l'eau potable, il offre une faune très variée : mammifères des milieux humides et des rivages, faune aquatique, avifaune. À ces aspects, s'ajoute l'étude de l'évolution des plans d'eau, de leur parcours et de leur niveau (paléorivage) dans le but de connaître les conditions de l'occupation humaine aux périodes anciennes et d'en retrouver les traces.

- La connaissance du climat actuel et passé peut orienter la découverte d'habitats potentiels pour la faune et l'homme à différentes époques selon les fluctuations climatiques enregistrées.

Les aspects énumérés ci-dessus ont été traités par la consultation :

- Des ouvrages scientifiques concernant la région à l'étude.

- Des photographies aériennes au 1 : 15 000 (MTQ 01035, n^{os} 1 à 20, 16 à 28 et 73 à 98; HMQ95-111, n^{os} 254 à 263; HMQ00-101, n^{os} 3, 4, 11, 42 à 44, 99 à 144; HMQ00-102, n^{os} 228 à 241).

- Des résultats de l'étude préliminaire produite par le Consortium SNC-Lavalin / Roche Itée.
 - Des feuillets A et B « Milieu physique » au 1 : 20 000 produits par le Consortium SNC-Lavalin / Roche Itée.
 - Des feuillets A et B au 1 : 50 000 produits par Roche Itée.
- L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE AUX PÉRIODES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE (section 4.1)

La présence amérindienne (grandes périodes culturelles identifiées dans le territoire de la zone d'étude et ses environs) est documentée à partir d'ouvrages spécialisés. Cette recherche permet de mieux saisir la nature de l'implantation des populations humaines. Les études publiées et autres documents concernant les travaux archéologiques déjà effectués dans la région sont également utilisés. Les données recueillies sur les sites archéologiques connus (fichier de l'ISAQ du MCCQ) permettent d'identifier les cultures présentes dans ce territoire, et par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux identifier les zones de potentiel archéologique. Le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉP) produit par l'Association des archéologues du Québec (AAQ) est également consulté.

L'occupation amérindienne du territoire à l'étude pendant la période historique est documentée essentiellement par la documentation écrite. Il n'y a à ce jour aucun site de la période historique amérindienne qui ait fait l'objet de fouille archéologique dans la zone d'étude et le fichier de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) n'en révèle aucun. Bien que peu loquaces en ce qui a trait aux modes de subsistance et aux schèmes d'établissement des populations amérindiennes qui ont fréquenté la région, les sources écrites consultées disponibles indiquent qu'il y aurait eu une occupation par les Malécites. Toutefois, cela n'exclurait pas la fréquentation de la région par d'autres groupes amérindiens comme les Iroquoiens, les Micmacs et les Montagnais. La documentation consultée est généralement basée sur des documents datant surtout du XIX^e siècle qui traitent de l'établissement de réserves indiennes; sans y mettre l'emphase, ces documents

abordent aussi la traite des fourrures, une activité économique qui aura des répercussions sur le mode de vie des amérindiens.

• L'OCCUPATION AMÉRINDIENNE EUROQUÉBÉCOISE (section 4.2)

La recherche documentaire a été faite à l'aide des moteurs de recherche informatique des Archives nationales du Canada (AMICUS) ainsi que de la Bibliothèque nationale du Québec (IRIS). De plus, la bibliothèque virtuelle des Archives nationales du Canada, « Notre mémoire en ligne », a également été consultée. Cependant, il existe peu de monographies traitant de l'histoire de la région à l'étude. Les ouvrages portant sur l'« Histoire du Bas-Saint-Laurent » (1993) et sur « Les chemins anciens du Témiscouata : évaluations historique et patrimoniale » (2002) constituent les deux principaux documents utilisés. Le « Projet de schéma d'aménagement révisé » (PSAR) de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata (2001), « Le schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup » (1987) de même que « Les comtés de Rimouski, de Matane et de Témiscouata » d'Arthur Buies (1890) font également partie des ouvrages consultés.

D'autre part, la recherche documentaire a compris la consultation des plans anciens à la cartothèque de la Bibliothèque nationale du Québec. Les plans numérisés par la cartothèque de l'Université Laval ont aussi été consultés. Toutefois, le patrimoine bâti n'était que rarement représenté sur les plans disponibles. Néanmoins, les différents tracés de la route qui traversait le Témiscouata pour se rendre à ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick sont relativement bien documentés. À cette recherche s'est ajoutée la consultation de la banque de documents iconographiques des Archives nationales du Canada.

De plus, la consultation du document de la Commission sur les biens culturels, « Les chemins de la mémoire », a permis d'établir qu'aucun monument historique n'était présent sur le territoire à l'étude. Le même exercice a été fait afin d'identifier la présence de croix de chemin. Dans ce cas, « Les croix de chemin du Québec, inventaire sélectif et trésor » (1994) constituait l'ouvrage de référence.

Finalement, le fichier d'inventaire des sites archéologiques du Québec (l'ISAQ) a été consulté afin de localiser les sites connus et les emplacements où des interventions

archéologiques ont déjà été réalisées dans la zone d'étude. L'archéologue Pierre Dumais a également contribué à préciser les données concernant les sites archéologiques CkEi-1, CkEi-2 et CkEi-3 localisés à proximité de la rivière Verte au nord de Saint-Antonin.

- **POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (chapitre 5)**

La consultation et l'analyse des données environnementales, culturelles et patrimoniales permettent d'identifier et de qualifier le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Cette synthèse apparaît au chapitre 5 et est divisée par périodes d'occupation (préhistorique et historique). Le potentiel archéologique a été cartographié à l'échelle du 1 : 50 000 (figures 8 et 13) et au 1 : 20 000 (figures 9 à 12 et 14 à 16) à l'aide du logiciel AutoCAD 2000.

3 MILIEU NATUREL

3.1 Paléoenvironnement

3.1.1 Évolution de l'environnement au fini-glaciaire et au début de l'Holocène

Ce chapitre a pour but de présenter les conditions environnementales dans lesquelles les occupations initiales du territoire auraient pu ou se sont réalisées.

Au pléni-glaciaire, la calotte glaciaire laurentidienne couvrait l'ensemble de la région avec un écoulement généralisé en direction du sud-est. La déglaciation (Hétu, 2000 : 326) de la vallée du Saint-Laurent, d'abord sur la rive sud, a débuté peu avant 14 000 ans A.A. par la pénétration progressive d'un bras de mer (mer de Goldthwait) dans l'axe du Saint-Laurent en direction de Québec, de telle sorte que vers 12 400 A.A., toute la rive sud était dégagée. Ces événements ont eu comme conséquence que la masse glaciaire qui couvrait encore les Appalaches a commencé à fonctionner comme une calotte glaciaire régionale.

Les données disponibles pour le Québec et le Nouveau-Brunswick (Hétu, 2000; Rampton et autres, 1984; Kite et Stuckenrath, 1986) indiquent qu'entre 13 400 ans et environ 11 800 ans A.A., la masse glaciaire connaît des périodes de fusion alternées avec des pauses et des réavancées. Jusque vers 10 000 ans A.A., des masses glaciaires continuent à être actives en Gaspésie et des conditions périglaciaires prévalent sur les hautes-terres du Nouveau-Brunswick. Le modèle de déglaciation proposé par Rampton et autres (1984) repose sur la présence d'un centre de dispersion (*North Maine ice divide*) de la glace localisé au sud de la vallée de la rivière Saint-Jean. De ce centre, la glace se disperse latéralement en direction du Saint-Laurent et du rivage de l'Atlantique. À partir de 12 300 ans A.A., l'amincissement de la glace entraîne une séparation de la calotte appalachienne et des changements dans la dynamique d'écoulement, en fonction des caractéristiques topographiques locales. Au sud-est de l'aire d'étude, dans la vallée occupée par le *First Lake* et la rivière Verte, Rampton et autres (1984) ont identifié des mouvements de la glace vers le sud, à partir de centres d'englaciation situés dans les monts Notre-Dame (*Notre Dame Mountain ice centres*). Vers 12 100 ans A.A., il restait des centres d'englaciation dans la région des hautes-terres de Saint-Quentin, à l'est d'Edmundston. Une masse couvrait également le fond de la vallée de la rivière Madawaska, juste au nord d'Edmundston. À partir de 12 000 ans A.A., même s'il reste des glaces résiduelles, le territoire est suffisamment dégagé pour que des occupations humaines aient lieu; il faudra

cependant attendre que le couvert végétal puisse supporter une biomasse suffisante pour assurer leur subsistance.

3.1.2 Invasion marine de la bande littorale

La mer de Goldthwait a inondé les rivages de la région de Rivière-du-Loup vers 12 450 ans A.A. (Parent et Occhietti 1999 : 130) et elle a progressé vers l'ouest pour atteindre Québec quelques siècles plus tard, entre 12 400 et 12 000 ans A.A. Au maximum de l'invasion marine, le niveau des eaux a atteint des surfaces qui se trouvent actuellement à une altitude comprise entre 145 m (Dionne 2002) (165 m, selon Martineau 1977) dans la région de Rivière-du-Loup et circa 165 m ou un peu plus vers Québec. Durant cette période, la proximité de l'inlandsis entretenait un climat froid de type périglaciaire (Richard, 1985 : 45) qui bloquait le développement de la végétation sur les terres nouvellement dégagées. Plus au sud, la toundra dominait encore les paysages. Héту (2002) a produit un schéma régional de l'émersion du littoral sud. D'abord lent jusque vers 12 000 ans A.A., le processus s'est accéléré considérablement par la suite, de telle sorte qu'entre 12 000 et 11 000 ans A.A., le niveau marin s'est abaissé jusqu'à 75-85 m (dans la région de Rimouski). Un échantillon de matière organique recueilli à 7 m de profondeur (environ 100 m d'altitude) dans la tourbière de Rivière-du-Loup a donné une date C14 de 9 520 ±170 ans A.A. (Dionne, 1972 : 74), ce qui indique que le niveau de 100 m était déjà émergé depuis suffisamment longtemps pour que la tourbière ait eu le temps de se développer. Par la suite, la remontée du niveau des océans est venue compenser en partie le relèvement glacio-isostatique, de telle sorte que le processus d'émersion s'est ralenti considérablement, ce qui a notamment permis la mise en place de grandes terrasses et de formes littorales. Héту (2002 : 79) estime, qu'entre 11 500 ans et 9 000 ans A.A., l'émersion des côtes s'est opérée au rythme moyen de 2,5 cm par siècle et qu'à la fin de cette période, la ligne de rivage se situait autour de l'altitude de 25-30 m. Pour la suite, Dionne (2001) a développé le modèle suivant qui rend compte de l'ensemble des données : le niveau marin est descendu sous le niveau actuel et s'y est maintenu entre 7 000 ans et 6 000 ans A.A.; il a remonté jusqu'à l'altitude de 10 m entre 5 600 ans et 4 000 ans A.A.; nouvelle baisse autour de 3 000 ans A.A.; remontée jusqu'à 6 m vers 2 000-2 500 ans A.A. et enfin baisse jusqu'au niveau actuel.

Les modèles récents d'émersion des terres montrent que le processus aurait été très rapide durant les deux premiers millénaires qui ont suivi l'invasion marine initiale. L'extrémité nord-ouest de la zone d'étude, dont l'altitude est supérieure à 140 m, aurait donc émergé hâtivement, un peu avant 10 000 ans A.A, peut-être même avant 11 000 ans A.A. S'il s'y trouvaient des traces d'occupations

humaines associées à ces paléo-rivages marins, les sites dateraient donc du Paléoindien ancien. Il faut cependant considérer que les grandes terrasses sableuses qui bordaient alors le littoral marin auraient pu offrir des environnements favorables à des établissements humains plus récents, même en retrait des rivages.

3.1.3 Évolution des bassins hydrographiques au fini-glaciaire et à l'Holocène

Durant la période de 12 500 ans à 11 500 ans A.A., nonobstant les récurrences ou les pauses glaciaires, la masse glaciaire est en fusion. En plus de l'isostasie, différents facteurs contrôlaient alors l'écoulement de l'eau dans les vallées et le niveau des étendues lacustres : seuils rocheux dans le profil en long des talwegs, fusion et rupture des barrages glaciaires, érosion des barrages morainiques. Les cours d'eau orientés sud-est / nord-ouest offraient des conditions particulièrement favorables à la formation de lacs proglaciaires. Sans l'exclure complètement, il semble peu probable que les sections de cours d'eau traversées par le tracé à l'étude aient pu connaître des épisodes prolongés de niveau d'eau plus élevé. Ajoutons que le niveau de base (supérieur à 200 m) de ces cours d'eau se situe toujours au-dessus du niveau maximum atteint par le lac proglaciaire Madawaska.

Il faut cependant souligner que l'occupation ancienne de l'aire d'étude a pu être influencée indirectement par l'existence de cet épisode lacustre qui a affecté une grande partie du bassin du fleuve Saint-Jean et de la rivière Madawaska. Lors de son extension maximale, ce lac recouvrait le fond des vallées en amont de Grand-Sault et s'étalait vers le nord pour inonder les rives du lac Témiscouata jusqu'à des altitudes d'au moins 185 m (Lougee, 1954). Ce lac s'insinuait dans les vallées secondaires jusqu'à des altitudes équivalentes.

Des fouilles archéologiques réalisées en 2000 et 2001 sur le site CIEe-9 près de Squatec, à proximité de l'extrémité nord d'une branche du paléolac Madawaska, ont mis en lumière des événements d'ordre géologique et climatique qui ont pu affecter l'ensemble du bassin de la Madawaska. Le site se retrouve sur des formes mises en place au front du glacier, lors de sa fusion, dans le contexte d'un lac proglaciaire proprement dit. Les traces d'établissement se retrouvent à des altitudes comprises entre 172 m et 176 m, soit à une quinzaine de mètres au-dessus du niveau de base (± 158 m) actuelle de la vallée. Elles sont profondément intégrées (± 1 m) dans des sédiments qui témoignent d'un rehaussement du niveau de l'eau entre les occupations et après celles-ci. Il pourrait donc s'agir d'indices d'occupations contemporaines de la phase initiale du lac proglaciaire

dont le niveau aurait varié. Cependant les nombreuses dates radiocarbone obtenues sur des charbons associés à plusieurs foyers montrent sans équivoque que les occupations ont eu lieu beaucoup plus tard, durant une période comprise entre 7 810 ans et 8 230 ans A.A. (en dates étalonnées, entre 8 200 et 9 400 ans A.A. (Dumais et Rousseau, 2002 : 47). Ces dates, le contexte stratigraphique du site et les données régionales (Kite et Stuckenrath 1986) supportent l'hypothèse d'une remontée du niveau de l'eau vers 9 000 ans A.A. Cette remontée aurait suivi une période de bas niveau du lac vers 10 000 ans A.A., observée dans la région de Edmundston/Grand-Sault (Kite and Suckenrath, 1989).

Le site de Squatec démontre que des groupes humains étaient présents dans la région à la fin de la période paléoindienne. Leur présence s'est produite durant une période très active sur les plans géologique et climatique. Ce site illustre aussi le fait que des formes de terrain mises en place au fini-glaciaire ont été retouchées durant les premiers millénaires de l'Holocène à la suite d'une remontée du niveau d'eau qui a atteint des altitudes presque équivalentes au niveau maximum atteint au début de l'épisode du lac proglaciaire Madawaska. Si les événements sont d'ordre régional, on doit formuler l'hypothèse qu'un phénomène similaire a pu affecter, à différents degrés, le fond des vallées de la région à l'étude. À l'extrémité est de la zone d'étude, les sections d'aval de la Petite rivière Savane et de la rivière Cabano ont pu être affectées par un haut niveau lacustre, au fini-glaciaire et vers 9 000 ans A.A.

Les données disponibles pour la région mettent donc en lumière une séquence d'événements dont la succession est complexe. On doit prendre en compte qu'en raison de la glacio-isostasie et des variations du niveau de l'eau, le profil des rivières a pu se modifier progressivement. Ces changements ont surtout affecté les segments d'aval des cours d'eau qui se déversent dans le lac Témiscouata (paléo-lac Madawaska). À certains moments, comme on l'a observé sur le site de Squatec, ces changements devaient être perceptibles et vécus à l'échelle humaine; ces changements peuvent aussi s'être produits après ces occupations, en les détruisant ou en les recouvrant de couches de sédiments. Dans la région à l'étude, c'est probablement l'émergence des seuils qui a eu l'impact le plus important en modifiant les conditions de navigabilité et la distribution de la faune aquatique.

3.1.4 Peuplement végétal

L'évolution du couvert végétal dans la zone à l'étude depuis la déglaciation finale est déduite à partir des diagrammes polliniques. Pendant la phase terminale de la déglaciation, la présence de la calotte appalachienne dans le secteur du Témiscouata contribuait à maintenir un climat périglaciaire. Ce périglaciaire appalachien a été particulièrement rigoureux entre 13 000 ans et 10 000 ans A.A. (Richard, 1985). Des paysages sans doute désertiques furent présents jusqu'à environ 11 500 ans A.A. Les altitudes inférieures à environ 185m étaient de plus ennoyées par le lac proglaciaire Madawaska. À l'extrémité nord-ouest de la zone d'étude, les hautes terrasses marines (100 à 165) auraient donc commencé à émerger dans un contexte de désert périglaciaire suivi, vers 11 500 ans A.A., par le développement d'une toundra.

Vers 9 800 ans A.A., la formation dominante en Gaspésie était alors la toundra. Elle s'est transformée de manière significative vers 9 500 ans A.A. et la végétation est devenue plus variée. Le front de l'inlandsis occupait alors la position de la moraine Manitou-Matamek sur la côte nord. Dans le Bas-du-Fleuve, les pessières à épinettes noires étaient formées. Elles constituaient des forêts ouvertes et l'aulne crispé y abondait (Richard, 1985).

Une sapinière à bouleaux blancs a ensuite remplacé la pessière, il y a environ 7 500 ans A.A. Ce fut le point de départ des forêts caducifoliées qui domineront le sud du Québec méridional 1 000 ans A.A. plus tard. C'est toutefois vers les 5 000 ans A.A. que les grands ensembles de la couverture végétale actuelle au Québec prennent place (Terasmae et Anderson, 1970).

Ces informations sur le couvert végétal nous renseignent sur le contexte biophysique dans lequel l'occupation humaine du territoire a pu débuter et se développer. Il est sûr que les déserts périglaciaires constituaient un empêchement à l'occupation du territoire. Cependant, dès que la toundra a commencé à se développer, les conditions ont débuté à être propices à l'occupation humaine, avec des contraintes et des opportunités liées à ce type d'environnement. Par exemple, les grands troupeaux de caribous constituaient alors une ressource importante dont les groupes pouvaient profiter en interceptant leur cycle migratoire. Le développement du couvert forestier, à partir d'environ 9 800 ans A.A., a été accompagné de changements dans le cycle migratoire du caribou, d'une diversification des diverses ressources fauniques, notamment l'introduction de l'orignal, et consécutivement d'une diversification de leur mode d'exploitation. Il semble que le changement majeur sur les schèmes d'occupation et d'exploitation du territoire se soit produit lors du

passage entre le paysage de toundra et les paysages forestiers. Les grands troupeaux de caribou de la toundra favorisaient l'existence de groupes formés d'une centaine de personnes pouvant séjourner longtemps au même lieu d'abattage (Spiess et Newby, 2002 : 37). En permettant une diversification des ressources fauniques, la formation de la forêt a favorisé un éclatement des groupes dont la subsistance reposait dorénavant sur une base plus large, qui pouvait inclure la pêche, et elle se faisait de façon plus opportuniste. Ce changement a entraîné une plus grande dispersion des groupes.

3.2 Paysage actuel

3.2.1 Physiographie

La zone à l'étude est localisée dans les sous-divisions physiographiques des Monts Notre-Dame et des bas plateaux du Québec oriental de la zone des Appalaches (M.E.M.R., 1974). À l'échelle locale, le relief de cette région se subdivise en deux entités, soit la bande littorale et un relief de plateau. La bande littorale est localisée en bordure nord-ouest de la zone à l'étude. Sa limite est correspond à peu près à l'emplacement du lac Hickson (km 88). L'étendue entre les km 88 et 48 correspond à un relief de plateau, caractérisé globalement par une succession de crêtes et de creux dont l'alignement est conforme à la structure générale des Appalaches, et donc perpendiculaire à l'allongement de la zone d'étude.

La bande littorale occupe la bordure du plateau appalachien jusqu'à une altitude d'environ 165 m, ce qui correspond à peu près à la limite de la submersion marine quaternaire selon Martineau (1977); Dionne (2002) a établi cette limite à 145 m. Le relief de cette bande diffère de celui du plateau par le fait que les processus littoraux liés à l'invasion marine et à la submersion qui a suivi, ont remanié les matériaux meubles et les ont disposé en surfaces plus ou moins planes et étagées. Ces surfaces s'organisent de part et d'autre d'une succession de crêtes appalachiennes qui donnent un peu de relief à cette bande littorale. Ceux-ci délimitent d'ailleurs une plaine importante occupée par la tourbière de Rivière-du-Loup à une altitude d'environ 100 m. Près de la limite sud-est de la bande littorale, le tracé de la 185 traverse une étroite barre appalachienne qui s'élève abruptement à 190 m d'altitude.

Au sud-est du lac Hickson, le relief est généralement un peu plus élevé et les pentes sont le plus souvent douces avec des collines évasées et arrondies. Dans la moitié sud-est de cette zone, il y a des endroits très localisés où les pentes s'accroissent.

graduellement en direction du sud-est. De l'ordre de 220 m à son extrémité nord-ouest, elle grimpe à plus de 650 m dans le secteur de Vauban.

3.2.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique traversé par le tracé de la route 185 comprend, de façon générale, des cours d'eau à petit débit. L'examen des documents cartographiques permet de constater que le parcours de la plupart de ces cours d'eau se situe à la tête des bassins hydrographiques, souvent près des lignes de partage des eaux. Ces cours d'eau joignent des rivières plus importantes localisées en dehors de l'aire d'étude. Même si elles n'ont pas de débits très importants, quelques rivières se démarquent cependant; il s'agit des rivières Verte et Saint-François. Il est intéressant de constater que la tête (lac Saint-François) de la rivière Saint-François, qui se déverse vers la rivière Saint-Jean, côtoie la tête de la rivière Sènescoupe (lac de la Grande Fourche) qui joint la rivière Trois-Pistoles et le Saint-Laurent. On doit aussi noter que certains cours d'eau, même s'ils sont à faible débit dans l'aire d'étude, occupent des vallées importantes qui établissent des liens à travers le territoire. C'est le cas notamment pour la rivière Bleue et la Petite rivière Savane qui, de part et d'autre d'une ligne de partage des eaux, occupent la même vallée : la première s'écoule vers le sud, en direction de la rivière Saint-François et du fleuve Saint-Jean; la seconde s'écoule vers le nord en direction de la rive sud-ouest du lac Témiscouata. Il faut souligner la présence du site CjEg-3 (voir section 4.1.3) localisé près du sommet du plateau, le long de la vallée de la rivière Bleue; ce site établit la preuve d'une présence humaine possible à l'intérieur même du plateau.

Quoique peu nombreux, le système hydrographique comprend quand même quelques lacs notables. Le bassin de la rivière des Roches comprend deux lacs situés de part et d'autre du tracé, il s'agit des lacs Chamard et du Dentiste. Soulignons aussi la présence des lacs Saint-François et de la Grande Fourche situés au nord du tracé. Il faut enfin mentionner l'abondance des petits lacs créés par les barrages de castor, disséminés sur le parcours de plusieurs des petits cours d'eau.

3.2.3 Sédiments meubles

La couverture de sédiments meubles sur le plateau dans la zone à l'étude est peu variée et consiste principalement en un recouvrement de till dont l'épaisseur est majoritairement supérieure à 1 m. Ce dernier constitue le plus souvent un mince placage sur les terrains à pentes faibles. Dans les secteurs à pentes fortes, un nombre plus important d'affleurements rocheux est visible.

La seconde unité sédimentaire en importance est représentée par des sédiments fluvioglaciaires qui occupent certaines vallées. Ces accumulations sont constituées de sables et graviers. Les eskers sont nombreux et forment des crêtes allongées qui occupent des interfluves ou des replats caractérisés par des terrains à pentes faibles. La plus importante superficie est localisée dans la vallée de la rivière Bleue, alors que la seconde est située dans la petite vallée coïncidant avec le lac Bergeron. Une troisième unité s'observe au sud du lac de la Savane. Ces formes s'apparentent à des épandages juxtaglaciaires localisés en marge d'un front glaciaire comme le suggère la présence d'un chenal juxtaglaciaire à proximité.

Les unités de sédiments organiques sont aussi nombreuses. Elles sont disséminées sur l'ensemble de la zone à l'étude et elles occupent le fond des principales vallées et des cuvettes fermées. La plupart sont concentrées dans la moitié ouest de la zone entre les km 64 et 82.

Des sédiments fluviaux récents sont présents dans le lit de certains cours d'eau. C'est le cas, par exemple, le long de la rivière Bleue (de part et d'autre de la route 185) et aussi à l'extrémité nord-ouest de la zone en bordure de la rivière Verte. Ces sédiments sont constitués de sable et gravier bien triés, mais dont la granulométrie est plus fine que celle des sédiments fluvioglaciaires (Martineau, 1977). L'extrémité ouest de la zone, en raison de son élévation en deçà de 165 m, est également caractérisée par la présence de sédiments marins constitués vraisemblablement de sable.

**Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1**

4 MILIEU HUMAIN

4.1 Occupation amérindienne

4.1.1 Période préhistorique

Les recherches archéologiques depuis les quarante dernières années ont révélé la présence de plusieurs sites dans la vallée du Témiscouata. Ces recherches, ainsi que celles menées dans d'autres régions limitrophes comprises entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick, auront permis d'établir une chronologie des traditions culturelles amérindiennes sur presque 10 millénaires (Dumais, Poirier et Rousseau, 1998). Cette chronologie de la préhistoire amérindienne embrasse trois grandes périodes bien définies dans le nord-est américain, soit les périodes du Paléoindien, de l'Archaïque et du Sylvicole, mais avec ses propres nuances quant aux traditions culturelles qui définissent l'occupation de la région à l'étude (tableau 1). Cette trame temporelle est en relation avec les schèmes d'établissement et les modes de subsistance des populations dont les traces ont été mises au jour par les travaux archéologiques. Cette chronologie permettra non seulement de mieux comprendre l'équation des contextes environnementaux avec ceux des comportements des populations, mais aussi de cibler des zones à potentiel archéologique dans le cadre de cette étude.

- **PÉRIODE PALÉOINDIENNE : PREMIÈRES COLONISATIONS**

Les données concernant l'origine et l'ancienneté du peuplement du territoire québécois sont encore peu abondantes, ce qui limite la connaissance que l'on peut avoir de ces premiers habitants. Malgré cela, les sites associés à cette période apportent assez d'éléments pour identifier des comportements et retracer partiellement les déplacements de ces groupes nomades. Ainsi, pour mieux documenter cet épisode, il faut se placer dans une aire plus grande qui comprend l'ensemble du nord-est américain, particulièrement le nord du Maine et les Maritimes, qui ont déjà livré plusieurs sites des diverses phases de la période paléoindienne (Spiess et Newby, 2002). De plus, le potentiel archéologique de la région est renforcé par sa position géographique; la structure topologique du paysage offre en effet des liens avec les régions voisines, liens qui ont pu servir de voie de colonisation suite au retrait de l'inlandsis laurentien et du glacier appalachien, entre 12 000 ans et 11 000 ans A.A. (Dumais, Poirier et Rousseau, 1998).

Tableau 1 - Chronologie et nature de l'occupation préhistorique

Période	Phase	Tradition	Chronologie	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	Clovis	De 12 000 à 10 000 ans A.A.	Exploitation du gros gibier.	Bandes nomades avec déplacements saisonniers.
	Récent	Plano	De 10 000 à 8 000 ans A.A.	Diversification graduelle des ressources exploitées.	Berges reliques des lacs périglaciaires et proglaciaires. Endroits surélevés : collines, drumlins, terrasses, monticules.
Archaïque	Ancien	?	De 10 000 à 8 000 ans A.A.	Exploitation saisonnière en fonction des disponibilités.	Grande diversité des ressources. Bandes nomades.
	Moyen	Maritimes ?	De 8 000 à 6 000 ans A.A.	Chasse, pêche et cueillette.	Petits campements près des cours d'eau.
	Récent	Susquehanna, maritimes ou gaspésienne	De 6 000 à 3 000 ans A.A.	—	Camps plus importants près des cours d'eau majeurs.
Sylvicole	Inférieur	<i>Meadowood</i>	De 3 000 à 2 400 ans A.A.	Apparition de la poterie. Diversité des ressources exploitées : pêche, chasse et cueillette. Dépendance croissante vers la pêche.	Bandes nomades. Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants.
	Moyen ancien	?	De 2 400 à 1 500 ans A.A.	Mode de subsistance semblable à celui du Sylvicole inférieur.	Augmentation de la population. Semi-sédentarisation.
	Moyen récent	?	De 1 500 à 1 000 ans A.A.	Début d'une semi-sédentarisation.	Petits campements réoccupés saisonnièrement et camps semi-permanents.
	Supérieur	Iroquoïenne, maritimes	De 1 000 à 400 ans A.A.	Apparition de l'horticulture. La pêche et la cueillette deviennent importantes. La chasse devient complémentaire.	Villages semi-permanents sur des élévations bien drainées. Camps saisonniers (pêche). Camps temporaires.

Les archéologues identifient deux épisodes ou traditions culturelles associées au Paléoindien, soit le Paléoindien ancien associé à la tradition Clovis vers 12 000 ans à 10 000 ans A.A., et le Paléoindien récent identifié à la tradition Plano entre 10 000 ans et 8 000 ans A.A. Les deux traditions se distinguent par des assemblages d'outils lithiques, la plus ancienne se caractérise par des pointes à cannelures achevées, alors que la culture Plano s'identifie principalement à une pointe de forme lancéolée absente de cannelures et caractérisée par des enlèvements parallèles ou en pelures.

La présence de la tradition Clovis est pour l'instant non démontrée dans la région à l'étude, mais n'est pas exclue si l'on considère l'accessibilité du territoire vers 11 000 ans A.A. et quelques données archéologiques provenant du site ClEe-9 de Squatec (Dumais et Rousseau, 2002). De plus, il faut souligner la découverte de sites du Paléoindien ancien dans les régions limitrophes. Notons le site CeEt-657 à l'embouchure de la rivière Chaudière sur la rive sud de Québec qui a révélé la présence de deux préformes avec cannelures (Pintal, 2002) et quelques sites dans la région de la Nouvelle-Angleterre / Maritimes (Spiess et Newby, 2002).

La présence de sites planoens (culture Plano) est mieux représentée que la précédente et est attestée dans l'estuaire du Saint-Laurent, particulièrement sur la rive nord de la péninsule Gaspésienne (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999), dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent (Chapdelaine, 1994; Pintal, 2002), ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre / Maritimes pour ne nommer que les régions avoisinantes du Témiscouata. Un site de cette période (DcEd-1) a été retrouvé sur de hautes terrasses, à l'embouchure de la rivière Rimouski; hors, la tête de cette rivière est adjacente à la tête de la rivière des Aigles qui se déverse dans le lac Témiscouata, via la rivière Touladi. Des sites à composantes planoennes ont aussi été retrouvés dans la région du parc du Bic. Enfin, le site ClEe-9 de Squatec a livré un assemblage original d'objets « *qui seraient à leur place dans des ensembles planoens de l'Est et dans des collections paléoindiennes anciennes* » (Dumais et Rousseau, 2002 : 73). Ces quelques données permettent de conclure que la présence des planoens est attestée dans l'ensemble du nord-est américain.

Les résultats de recherches concernant la culture Plano du Paléoindien récent révèlent un mode de subsistance axé sur l'exploitation du gros gibier (principalement le caribou), mais également du petit gibier, des plantes et des ressources marines (Ritchie et Funk, 1973).

Cette population aurait été constituée de bandes nomades ayant des déplacements saisonniers, privilégiant s'établir sur les berges-reliques de lacs pro-glacières et sur des formations surélevées comme les drumlins, les terrasses, les monticules, les collines dont l'altitude s'élève entre 80 m et 180 m A.N.M.M.¹ d'altitude selon la localisation des sites (Arkéos inc., 1985; Archambault, 1998; Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998; Burke, 2002; Dumais et Rousseau, 2002; Pintal, 2002). À la lumière des observations faites sur le site de Squatec (CIEe-9) et en utilisant certains modèles ethnographiques, il est possible qu'il y ait eu des rassemblements de plusieurs individus sur un même site.

Les populations avaient certainement une connaissance d'un vaste environnement et des voies de communication par les réseaux hydrographiques ou même par voie terrestre. Les fouilles menées sur le site de Squatec ont démontré une utilisation de matières premières diverses pour la fabrication de l'outillage. Entre autres, le chert local Touladi est, dès cette période, exploité par les Paléindiens, mais le site contient aussi d'autres matières de provenance extérieure comme le chert noir (*Hathaway*) du bassin du lac Champlain, le chert jaunâtre opaque (*Ledge Ridge*) du nord-ouest de l'état du Maine, et d'autres matières provenant d'ailleurs dans les états du nord-est américain et la province de Québec. Ce constat implique donc l'existence d'un réseau de circulation des populations sur de vastes étendues ou encore d'un réseau d'échanges entre populations « planoennes » bien établies. La région de la zone d'étude se situe donc à proximité d'axes hydrographiques majeurs connus par ces groupes nomades, dont la vallée de la Madawaska et le lac Témiscouata, la vallée du Saint-Laurent et la vallée de la rivière Saint-François.

• PÉRIODE ARCHAÏQUE

La période Archaïque s'étale sur une échelle de temps de sept millénaires (de 10 000 ans à 3 000 ans A.A.). C'est à partir de cette période, caractérisée par le développement d'une forêt de sapinières à bouleaux blancs vers 7 900 ans A.A. et, plus tard vers 5 000 ans A.A., par une forêt d'érablières à bouleau jaune et de conifères à pins blancs et rouges (Richard, 1985), que les occupations humaines augmenteront dans le Témiscouata. Le territoire québécois, et plus spécifiquement la région à l'étude, sera dès lors un lieu occupé

¹ A.N.M.M. : au-dessus du niveau moyen de la mer.

définitivement par divers groupes, et où se développeront des traditions culturelles variées que nous présenterons plus loin.

Les recherches effectuées entre l'estuaire du Saint-Laurent et la baie de Fundy ont permis d'élaborer une chronologie locale pour la période Archaïque. Les archéologues la divisent en trois phases composées de traditions : 1) l'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans A.A.) sans tradition encore définie, mais qui est contemporaine du Paléoindien récent; 2) l'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans A.A.) avec la tradition des Maritimes et une autre tradition qui reste à documenter; et puis 3) l'Archaïque récent ou supérieur (de 6 000 à 3 000 ans A.A.) avec deux traditions associées à des origines, soit maritime ou laurentienne. Ces deux dernières traditions, Gaspésienne et/ou des Maritimes et Susquehanna, sont mieux documentées dans la région à l'étude.

Cette période culturelle de la préhistoire amérindienne fait référence à un concept se référant à des populations en constant déplacement (Snow, 1980) qui établissaient des petits campements à proximité des cours d'eau et exploitaient les ressources disponibles selon des cycles saisonniers. Le mode de subsistance était principalement basé sur la prédation des animaux, mais également sur des activités comme la pêche et la cueillette de végétaux. Ces populations se distinguent des groupes sylvoles plus tardifs par la méconnaissance de l'agriculture et de la technologie céramique, et des groupes paléoindiens par une technologie lithique différente et variée, dont l'absence de pointes à cannelures ou à retouches parallèles en pelures. Les outils de cette période consistent en des pointes à encoches latérales ou à pédoncule, de grattoirs et racloirs de formes diverses, de couteaux bifaciaux généralement asymétriques et, particulièrement, par la fabrication d'outils polis tels que hache, gouge et herminette.

Les sites de l'Archaïque dans la région du Témiscouata sont peu nombreux, mais reflètent par leur quantité une plus grande utilisation du territoire que leur prédécesseur. Neuf sites sont associés à cet épisode et peut-être un dixième, le site CIEe-7 situé au petit lac Squatec (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998). Ces sites sont tous localisés à l'extérieur de la zone d'étude. Seul le site CjEd-3 est à proximité de la zone d'étude; il occupe un petit plateau surélevé (475 m d'altitude) sur le versant est de la montagne Blanche adjacent à la vallée de la rivière Bleue qui recoupe la zone d'étude. Sa position sur un interfluve, loin du cours d'eau, montre que des humains se déplaçaient aussi par voie terrestre à travers le

plateau. Il en sera d'ailleurs question au chapitre des sites connus. Les objets associés à cette culture ont pour certains sites de la région été trouvés en surface (CkEe-21, CkEe-2), et d'autres (CkEd-1, CkEe-2, 13, 27 et CkEf-8) en contexte stratifié. Des indices culturels (pointes à pédoncule) qui se réfèrent aux traditions Susquehanna ou bien des Maritimes, y ont été identifiés.

- PÉRIODE DU SYLVICOLE : SÉDENTARISATION PROGRESSIVE ET APPARITION DE LA POTERIE

L'utilisation de la poterie démarque la période du Sylvicole des précédentes. Cette particularité technologique a eu des implications sur le mode de vie des amérindiens. L'apparition de la céramique vers 3 000 ans A.A. et les changements morpho-stylistiques qu'elle subira jusqu'au XVI^e siècle de notre ère permet de définir la trame chronologique de cet épisode en quatre phases : 1) le Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans A.A.); 2) le Sylvicole moyen ancien (de 2 400 à 1 500 ans A.A.); 3) le Sylvicole moyen récent (de 1 500 à 1 000 ans A.A.); et 4) le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans A.A.).

- Sylvicole inférieur (de 3 000 à 2 400 ans A.A.)

À partir de 3 000 ans A.A., les groupes de la tradition *Meadowood* sont présents dans le nord-est américain et façonnent la première poterie, reconnue comme la "Vinette 1". Les vases élaborés par ceux-ci sont caractérisés par un traitement au battoir cordé des surfaces internes et externes. De plus, ils se démarquent par l'utilisation d'une matière première originaire de l'escarpement Niagara qui s'étend du sud de l'Ontario jusqu'au centre de l'état de New-York. Cette matière, le chert Onondaga, est importée sous forme finie ou sous forme de lames de cache bifaciales. Le coffre à outil de ces groupes est composé principalement d'une pointe à encoches latérales avec une base quadrangulaire et droite dite « *box-base* », de grattoirs triangulaires aux retouches bifaciales, de forets à base encochée, de gorgerins, de pipes tubulaires et de pierres aviformes.

Leur mode de subsistance était basé sur un nomadisme probablement semblable au groupe de l'archaïque récent. Il devait suivre un cycle annuel d'exploitation des

ressources afin d'assurer leur survie, mais avec une plus forte dépendance aux ressources aquatiques (Clermont, 1984).

La présence de cette tradition est attestée principalement au sud-ouest du Québec, mais également dans plusieurs régions du Québec. Ces chasseurs-pêcheurs-cueilleurs ont laissé d'importantes traces de leur culture à Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982; Joyal, 1993) et tout le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière aux Outardes (Clermont, 1990). Les autres sites étant à l'Île-de-Beaujeu (Côté et Pinel, 1986), à Batiscan (Lévesque, Osborne et Wright, 1964), à Saint-Nicolas (Chrétien, 1990), à la pointe de Québec et au Cap-Tourmente (Chapdelaine et autres, 1991), et quelques autres endroits au Québec. Au Témiscouata, la présence de cette tradition est également notée sur cinq sites situés le long de la rivière Touladi (Chalifoux et Burke, 1995), mais la faible représentation des outils trouvés dans les assemblages de ces sites laisse plutôt croire à un contact avec la sphère *Meadowood* et non à l'occupation des lieux par ces groupes.

- Sylvicole moyen ancien (de 2 400 à 1 500 ans A.A.)

Cet épisode de la préhistoire amérindienne s'étale sur environ 900 ans, soit entre 2 400 ans à 1 500 ans A.A. Il voit sa population augmenter et se démarque du Sylvicole inférieur par une variété des styles céramiques. L'aspect morpho-stylistique des vases de ce chapitre amérindien se caractérise par une forme sub-conique ayant un col allongé et un peu étranglé, dont le rebord, droit ou éversé, présente une lèvre de forme variée (Clermont et Chapdelaine, 1992). La fabrication de ces vases est produite avec des colombins, puis lissés. La présence de scarification sur la paroi interne est commune et la présence de décoration se caractérise par une empreinte ondulante (*pseudo scallop shell*) sur la paroi externe et sur la lèvre du vase. D'autres attributs stylistiques identifient le vase par la présence d'empreintes dentelées sur la paroi interne des bords. Des impressions sigillées, basculantes et repoussées ont été observées sur certains vases. Enfin, notons la présence de vases avec crestellations trouvés dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie (Tremblay, 1995; Benmouyal, 1987). Cet attribut deviendra commun au Sylvicole supérieur.

Le Sylvicole moyen ancien est bien documenté dans la grande région de Montréal avec les sites de Pointe-du-Buisson et du Parc d'Oka. La présence de ces groupes est également attestée dans plusieurs autres régions du Québec, dont la région du Témiscouata. Dans le cadre des limites de l'aire d'étude, aucun site n'a été découvert jusqu'à ce jour. Cependant, l'occupation du territoire immédiat par ces groupes est attestée dans le secteur de la rivière Touladi, le long du lac Témiscouata et à l'île Verte. Les sites CkEe-1, CkEe-2 et CkEf-2, situés le long du lac Témiscouata, ont livré des tessons de poterie décorés d'empreintes ondulantes caractéristiques du Sylvicole moyen ancien (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998). À l'île Verte, les sites Turcotte-Lévesque (DaEi-8) et Rioux (DaEi-19) ont révélé la fréquentation des lieux pendant tout le Sylvicole moyen, démontrant ainsi une sphère d'interaction possible entre le Saint-Laurent et le Témiscouata dès cette époque. La présence de ces sites de part et d'autres du tronçon à l'étude confirme son potentiel archéologique durant cette trame chronologique.

Enfin, le mode de subsistance et les schèmes d'établissement ont dû être semblables à ceux du Sylvicole inférieur, mais avec une semi-sédentarisation saisonnière.

- Sylvicole moyen tardif (de 1 500 à 1 000 ans A.A.)

Le Sylvicole moyen tardif fait place à des changements démographiques et les modes de subsistances sont axés sur des ressources facilitant de plus en plus une sédentarisation des populations. Les traditions culturelles au Témiscouata semblent encore associées à celles du Saint-Laurent et/ou des Maritimes comme à la période du Sylvicole moyen ancien (Chalifoux et Burke, 1995; Dumais, Rousseau et Poirier, 1998). Les recherches entreprises au Témiscouata démontrent une tendance de ces populations à s'établir près des cours d'eau. L'exploitation des ressources aquatiques associées aux populations de la vallée du Saint-Laurent de Tradition Melocheville du Sylvicole moyen tardif n'a pas été clairement identifiée sur les sites de la région, mais la position des sites semble favoriser cette hypothèse. D'après les données recueillies, la chasse demeure toujours présente dans le mode de subsistance.

L'identification des groupes amérindiens de cette période est attribuable à des marqueurs morpho-stylistiques de la poterie et des pièces lithiques. Le vase se transforme et les unités décoratives changent. L'allure générale du contenant est plus globuleuse, avec une panse plus arrondie et un col plus étranglé. Le montage du vase avec des colombins se perpétue et l'utilisation du battoir cordé sur la paroi externe est courante. L'empreinte ondulante est abandonnée en faveur de l'empreinte à la cordelette et des impressions dentelées. On y introduit une unité décorative consistant à une série linéaire de ponctuations profondes créant des bosses sur la paroi interne du vase. Enfin, l'aménagement d'un parement devient plus fréquent sans être généralisé. Régionalement, le coffre à outil se démarque par une petite pointe à encoches en coin de type *Jack's Reef Corner Notch* que l'on retrouve dans l'état de New-York.

Les sites de cet épisode sont encore peu nombreux dans la région pour identifier clairement une identité culturelle affiliée, soit à une influence des traditions du Saint-Laurent ou des Maritimes. Bien que la poterie propose une influence des groupes occupant le Saint-Laurent, il est possible que la céramique ait été un bien d'échange entre les populations fréquentant le Témiscouata et celles de la vallée de la Saint-Jean. Il n'existe pas de sites connus à proximité de la zone d'étude qui aient révélé d'objets diagnostiques de cette période de l'occupation amérindienne; de telles sites sont cependant présents à l'échelle régionale.

- Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans A.A.)

Le début du Sylvicole supérieur introduit de profonds changements dans les comportements de subsistance et des schèmes d'établissement. La sédentarisation (apparition de villages) et la culture de cultigènes correspondent à ce nouvel épisode. Cette sédentarisation déjà amorcée depuis quelques siècles au sud de l'Ontario s'accroîtra graduellement jusqu'en Haute-Côte-Nord (Plourde, 1993) dans le secteur des Grandes-Bergeronnes, au nord de l'embouchure du Saguenay. Le Témiscouata n'échappera pas à l'aire d'influence des populations de traditions owascoïdes puis iroquoïennes présente dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Chronologiquement, les archéologues subdivisent le Sylvicole supérieur en deux phases : 1) la tradition owascoïde de 1 000 à 650 ans A.A.; et 2) la tradition iroquoïenne de 650 à 400 ans A.A. Dans la région à l'étude, le portrait diffère quelque peu. Les études régionales s'entendent sur trois phases d'influence laurentienne et maritime : la tradition owascoïde et iroquoïenne du Saint-Laurent et la tradition des Maritimes. La première s'identifie à une poterie ayant des décorations simples à la cordelette avec quelques fois des ponctuations profondes sur le col, par un traitement du vase au battoir cordé, et par l'absence de parement et de crestallations. La deuxième tradition ultérieure se caractérise par la complexité des décors sur le parement du vase avec des motifs incisés et encadrés, par la présence de crestellations, par des ponctuations au roseau et par une panse plus ronde traitée au battoir gaufré. Elle s'identifie également par la présence de pipes en argile et le tabagisme, l'agriculture et l'apparition des villages. Quant à la tradition des Maritimes, on l'associe à une poterie dégraissée avec des coquillages et à la présence d'une pointe diagnostique de la préhistoire récente des Maritimes, c'est-à-dire une pointe mince, très élancée, présentant des encoches latérales profondes et minces ainsi qu'une base arrondie. La position de Saint-Antonin à proximité du fleuve Saint-Laurent et de l'île Verte où une présence de la tradition owascoïde est attestée, suggère également la possibilité d'une occupation du territoire à l'étude au début du Sylvicole supérieur.

La composition des sites du Sylvicole supérieur au Témiscouata n'a pas d'équivalent avec les sites des Iroquoïens du Saint-Laurent. Ces derniers s'établissaient dans des villages semi-permanents localisés sur des promontoires généralement loin des grands cours d'eau. On aménageait, à courtes distances des villages, des hameaux et des camps de pêche à proximité de cours d'eau souvent situés à un confluent (Clermont, Chapdelaine et Ribes, 1986).

L'occupation du Témiscouata au Sylvicole supérieur est étayée par des indices culturels et des datations. Cependant, la présence de ces indices d'origines iroquoïennes n'infère pas nécessairement l'occupation de la région par ces groupes, ou du moins l'a-t-elle été de façon ponctuelle, puisque les documents historiques et ethnohistoriques mentionnent une occupation historique de la région par les Malécites, et moindrement par les Montagnais, les Micmacs et les Iroquoïens.

Plusieurs autres indices archéologiques découverts au Témiscouata, comme la poterie dégraissée avec des coquillages, les pointes caractéristiques identifiées aux Maritimes et la présence de matières lithiques exogènes semblables à celles qui sont présentes sur les sites de la rivière Saint-Jean, suggèrent une affinité des groupes avec ceux des Maritimes. Enfin, mentionnons que les sites du Sylvicole supérieur ont tous été trouvés sur les basses-terrasses des cours d'eau actuels.

• CONCLUSION

Même si aucun site archéologique n'a encore été repéré dans la zone d'étude, les recherches réalisées dans la région ont livré des sites qui confirment une présence amérindienne s'étalant entre le paléoindien récent et la fin de la préhistoire, avec des indices (CIEd-9), encore non confirmés, d'une possible présence durant le paléoindien ancien. Pour cette dernière période, on constate de plus que la région, quoiqu'un peu en marge, est en lien par les bassins hydrographiques avec les régions du Nord-Est où une présence paléoindienne ancienne est confirmée. On observe aussi un hiatus temporel de plusieurs millénaires entre le site de Squatec (paléoindien récent) et un groupe de sites de l'Archaïque supérieur. Les différentes phases du Sylvicole sont par ailleurs représentées par plusieurs sites. Suite à une occupation très ancienne, on observe donc un grand vide, suivi par une augmentation du nombre de sites vers la fin de l'Archaïque et surtout au cours de tout le Sylvicole. On doit donc se demander si ce constat reflète une réalité culturelle ou s'il n'est pas simplement un effet des problématiques d'inventaire.

4.1.2 Période historique : voie de passage de divers groupes et appartenance Malécite

Au début de la période historique, soit à l'arrivée des premiers explorateurs aux XVII^e et XVIII^e siècles, le Témiscouata était un carrefour pour plusieurs groupes amérindiens du Saint-Laurent et du golfe du Maine. D'après la documentation, le territoire était occupé par des bandes de la grande famille algonquienne comme les Montagnais, les Micmacs et les Malécites. De plus, des incursions par les bandes iroquoïennes du Saint-Laurent au début du XVII^e siècle n'étaient pas impossibles, puisqu'elles étaient en commande de la vallée du Saint-Laurent lors du voyage de Cartier en 1534. Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par les recherches archéologiques corroborant l'idée d'une fréquentation de l'estuaire du Saint-Laurent au début du XVII^e siècle (Tremblay, 1995).

- AXES DE CIRCULATION ET MODES DE SUBSISTANCE

D'après les chroniques des missionnaires, commerçants et explorateurs qui documentent l'occupation du Témiscouata et du grand portage que constitue le lac Témiscouata, les rivières Madawaska et Saint-Jean (entre le fleuve Saint-Laurent et la baie de Fundy) sont en territoire Malécite. Les Montagnais sont principalement concentrés sur la rive nord, entre La Malbaie et Sept-Îles, et les Micmacs occupent un territoire comprenant la péninsule Gaspésienne, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'est du Nouveau-Brunswick. Ce n'est que plus tard, soit à la fin des XVII^e et XVIII^e siècles, que les limites de leur territoire respectif changeront sous la pression occasionnée par le commerce de la traite des fourrures et par la colonisation des Européens.

Bien que la documentation concernant les Malécites soit fragmentaire, les quelques documents historiques et ethnohistoriques indiquent qu'ils subvenaient à leurs besoins en pratiquant une économie basée sur l'exploitation des ressources saisonnières animales et végétales, et sur l'agriculture suite à l'intégration d'Abénakis dans leur communauté (Johnson et Martijn, 1994). Ainsi, la venue du printemps rassemble les Malécites dans des villages pour s'adonner à la culture, la pêche et la cueillette de végétaux. L'hiver oblige les groupes à se scinder en petites bandes de huit à dix personnes qui se consacrent à la chasse et la trappe sur de grande distance (Fortin et Lechasseur, 1993).

Le cœur du territoire Malécite était la rivière Saint-Jean où un important village situé à la confluence avec la rivière Madawaska est cité par divers explorateurs, dont Guillaume De Rosier en 1699. On y dénombrait, à la fin du XVII^e siècle, environ 300 individus. De Rosier situe également au Témiscouata deux autres établissements, l'un au lac des Aigles et l'autre au lac Squatec. La position géographique des Malécites permet à ces derniers de circuler par de nombreux portages les menant vers le Saint-Laurent et l'Atlantique. À cet égard, Champlain mentionne en 1603 la présence à Tadoussac de quelques mille amérindiens, dont des Malécites, qui festoyaient leur victoire sur les « Iroquois » (Johnson et Martijn, 1994). Malgré le peu de sources descriptives concernant l'implication des Malécites à l'apogée du commerce de la traite des fourrures, cette position stratégique leur a certainement permis de profiter des comptoirs du Régime français et du Régime anglais.

- **TRAITE DES FOURRURES**

Le commerce de la traite des fourrures suivi par la colonisation des Blancs va bouleverser le monde amérindien et la mouvance des groupes. Les monopoles commerciaux de la fin des XVI^e et XVII^e siècles vont favoriser l'exploitation des ressources animales par les amérindiens en échange de biens, et éventuellement contribuer au changement des modes de subsistances de ces derniers de plus en plus dépendant des denrées européennes.

Des postes de traite sont installés à Tadoussac dès 1580, à la rivière Sainte-Croix en 1604, à Port-Royal en 1605, et en 1630 au fort Sainte-Marie à l'embouchure de la Saint-Jean, ces trois derniers étant situés en Acadie. Du côté de l'estuaire du Saint-Laurent, outre Tadoussac, des commerçants illégaux, les Rochelais, établissent des comptoirs à Matane, à l'île Verte et au Bic entre 1613 et 1626. En 1673, un poste de traite est fondé à Rivière-du-Loup sous la direction de La Chesnaye (Johnson et Martijn, 1994). Ce dernier acquiert entre 1680 et 1688 les seigneuries de Kamouraska, de Saint-Jean-Port-Joli et du Bic. De plus, La Chesnaye se fait octroyer la seigneurie de Madawaska en 1683 qui englobe le lac Témiscouata et la rivière Madawaska, où deux bâtiments en pierre auraient été discrètement construits, l'un à Cabano et l'autre à Notre-Dame-du-Lac (Albert, 1920). Il est probable que les Malécites, déjà inscrits dans un réseau d'échange à la fin de la préhistoire, ont été directement impliqués dans le commerce des fourrures aux postes de traite de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, de la baie de Fundy et certainement dans l'aire immédiate du territoire à l'étude. Ils avaient donc la possibilité de traiter avec les Français du Bas-Canada et de l'Acadie ainsi qu'avec les Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

- **MALÉCITES AU XIX^e SIÈCLE**

À la fin du XVIII^e siècle, avec la Conquête de 1760 par les Anglais et l'arrivée de plus de 10 000 colons Royalistes dans la vallée de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, la colonisation allait ajouter son lot de conflits territoriaux de part et d'autres de leur territoire malécite et provoquer une compétition dans l'acquisition des ressources animales. Sous la pression expansionniste des Blancs, les Malécites demandent la création d'une première réserve.

La réserve de Viger fut créée en 1827 dans le comté de Viger à l'île Verte, le long de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. D'une superficie de 3 000 acres, ils y cultivent du maïs, des pois, des pommes de terre et autres cultigènes, tout en poursuivant leur activité de chasse (Johnson, 1994; Fortin et Lechasseur, 1993). En 1861, le recenseur Samuel Rinfret raconte que les Malécites quittaient leur réserve l'automne pour chasser et revenaient le printemps pour vendre leurs produits de la chasse, alors que l'été, ils s'établissaient sur le bord du fleuve Saint-Laurent à Cacouna pour y fabriquer de l'artisanat vendu aux plaisanciers fréquentant les lieux (ANC, 1861). En 1870, sous la pression des colons de la région qui convoitent les terres cultivables de la réserve, la réserve est vendue. Quelques années plus tard, soit en 1875-76, la réserve de Whitworth est créée. Les Malécites s'y installent et la terre y est tellement impropre à la culture que la réserve est abandonnée vers 1880. Il s'ensuit une dispersion des Malécites dans le Bas-Saint-Laurent et du côté de la baie de Fundy.

4.1.3 Sites archéologiques préhistoriques connus à proximité

La consultation du fichier de l'ISAQ du MCCQ ne révèle l'existence d'aucun site préhistorique dans la zone d'étude. À une plus grande échelle, on dénombre 18 sites archéologiques préhistoriques compris entre l'île Verte, le lac Témiscouata et la rivière Madawaska. Mentionnons que des inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans le cadre de travaux associés soit à la construction ou la réfection de l'autoroute 185, à des projets d'Hydro-Québec ou encore à des projets de chercheurs indépendants. Ces travaux ont permis la découverte de plusieurs sites dans le Témiscouata et l'estuaire du Saint-Laurent, mais aucun à l'intérieur de la zone d'étude. Nous nous attarderons dans les prochains paragraphes à décrire brièvement la composition de cinq sites localisés à proximité immédiate des limites du secteur à l'étude (tableau 2).

Le site CjEg-3 est accessible par la rivière Bleue via la Petite rivière Savane ou la rivière Cabano. Il occupe un petit plateau, à 475 m A.N.M.M., sur le versant est de la montagne Blanche. Il se distingue des autres sites de la région par sa fonction vraisemblablement mortuaire et par un coffre à outils le situant dans une transition entre le Paléoindien récent et l'Archaïque ancien. En effet, les objets, recouverts pour la plupart de traces d'ocre rouge, présentent des caractéristiques de la période Archaïque : hache polie, pointe à pédoncule, mais également des bifaces et grattoirs triangulaires dont l'aspect morpho-stylistique rappelle des objets trouvés sur d'autres sites du Paléoindien récent, dont le site de Rimouski (DcEd-1) et le site de Squatec (CIEe-9).

Tableau 2 - Sites archéologiques préhistoriques connus localisés dans les limites de la zone à l'étude

Code Borden	Localisation du site	État	Contenu culturel	Période d'occupation	Références
CkEf-1	Lac Témiscouata	Détruit	3 éclats	Préhistoire	Martijn, 1964
CkEf-3	Lac Témiscouata	—	—	Préhistoire	Martijn, 1964
CkEf-6	Lac Témiscouata	Intact, perturbé	316 débris de taille 4 éclats utilisés 1 nucléus à micro-lames 2 nucléus 1 grattoir	Préhistoire	Dumais, Rousseau et Poirier, 1994
CkEf-7	Lac Témiscouata	Perturbé	87 débris de taille 3 éclats retouchés ou utilisés 2 fragments d'os blanchis	Préhistoire	Dumais, Rousseau et Poirier, 1994
CjEg-3	Rivière Bleue	Perturbé	9 pointes de projectile 6 bifaces 12 grattoirs 2 limaces 1 hache 1 perçoir 1 éclat utilisé 2 éclats	Archaïque ancien	Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998

Les quatre autres sites, CkEf-1, 3, 6 et 7, se situent le long du lac Témiscouata à la hauteur de Cabano. La consultation des rapports n'a pas permis d'identifier ni le contenu artefactuel, ni l'identité culturelle du site CkEf-3 (Desrosiers, 1986; Martijn, 1964). Les trois autres sites sont situés sur la rive gauche du lac dans l'anse à William. Le site CkEf-6 est situé entre le lieu dit « Pointe Noire » et le ruisseau du Deux-Milles sur un glacis dominant un talus délimité par une plage du lac Témiscouata. Lors d'un inventaire, il a livré 322 pièces lithiques dont un grattoir et quelques éclats utilisés dans un contexte partiellement perturbé. Aucune date ni matériel diagnostique ne permettent d'identifier une période culturelle. Non loin du précédent site, soit au sud de la décharge du ruisseau du Deux-Milles, le site CkEf-7 a été découvert sur une forme convexe surplombant vers l'ouest le lac Témiscouata. Encore une fois, l'inventaire n'a pas permis d'identifier la séquence culturelle du site, partiellement perturbé; aucune datation radiométrique n'a pu y être effectuée. Aucun outil, sur un total de 90 pièces lithiques, n'y a été découvert. Enfin, le site CkEf-1 a été découvert à 5 m d'une plage, à proximité du ruisseau du Deux-Milles dans un contexte totalement perturbé. Seulement trois éclats ont été trouvés sur une superficie inventoriée de 300 m² (Martijn, 1964). Il n'y a pas eu de datation et le matériel n'a pas permis d'y attribuer une appartenance culturelle.

4.2 Période historique

Le territoire à l'étude chevauche les municipalités de Saint-Antonin, Saint-Hubert, Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Il est compris entre les anciennes seigneuries de Rivière-du-Loup au nord et de Madawaska au sud (figure 2). Ces deux seigneuries ont été concédées respectivement en 1673 et 1683 à Charles Aubert de la Chesnaye (Morin, 1993 : 112). Ce territoire non concédé, même s'il fut fréquemment sillonné par des voyageurs, des militaires et des marchands, fut divisé en cantons à la fin du XIX^e siècle. En effet, entre 1848 et 1883, neuf cantons furent érigés au sud de la seigneurie de Rivière-du-Loup. Les cantons situés dans les limites du territoire à l'étude sont ceux de Viger, Whitworth, Demers et Armand (Fortin et Lechasseur, 1993 : 267-269).

En 1604, lors d'un voyage devant le mener à la baie de Fundy, Champlain rencontra des Amérindiens qui l'informèrent d'un passage qu'ils empruntaient pour se rendre à Tadoussac, soit celui de la rivière Saint-Jean (Giguère, 1973 : 171). Il s'agissait en fait d'un trajet qui empruntait principalement le réseau de lacs et de rivières de la vallée du Témiscouata, avec quelques portages entre les différents plans d'eau. Les deux principaux axes de circulation passaient, l'un par la rivière Saint-François, le lac Pohénégamook et la rivière Saint-Jean, et l'autre par la rivière Trois-Pistoles, le lac Témiscouata, la rivière Madawaska et la rivière Saint-Jean (Histoire plurielle, 2002 : 7).

Au XVII^e siècle, Charles Aubert de la Chesnaye fit construire deux corps de logis sur le trajet séparant la vallée du Saint-Laurent de la baie de Fundy. Le premier se trouve à la tête du lac Témiscouata, soit dans les environs de l'actuelle municipalité de Cabano, le second près de Notre-Dame-du-Lac. Ces petits bâtiments servaient de postes de traite et fort probablement de relais pour les voyageurs (Histoire plurielle, 2002 : 18). À cette époque, les déplacements se faisaient principalement par les voies navigables.

En 1744, alors que la guerre de la succession d'Autriche fait rage, des expéditions militaires commandées par Ramsay et Marin quittent la colonie laurentienne pour l'Acadie en empruntant le passage du Témiscouata. À cette occasion, l'administration française ordonne la construction d'un lien terrestre entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Témiscouata afin de faciliter les déplacements vers le sud. La décision fut prise de faire « [...] pratiquer un chemin ou sentier d'environ 3 pieds dans le Portage depuis la Rivière-du-Loup [...] jusqu'au lac Témisquata » (Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 29). Le point de départ de ce sentier se trouvait à Notre-Dame-du-Portage.

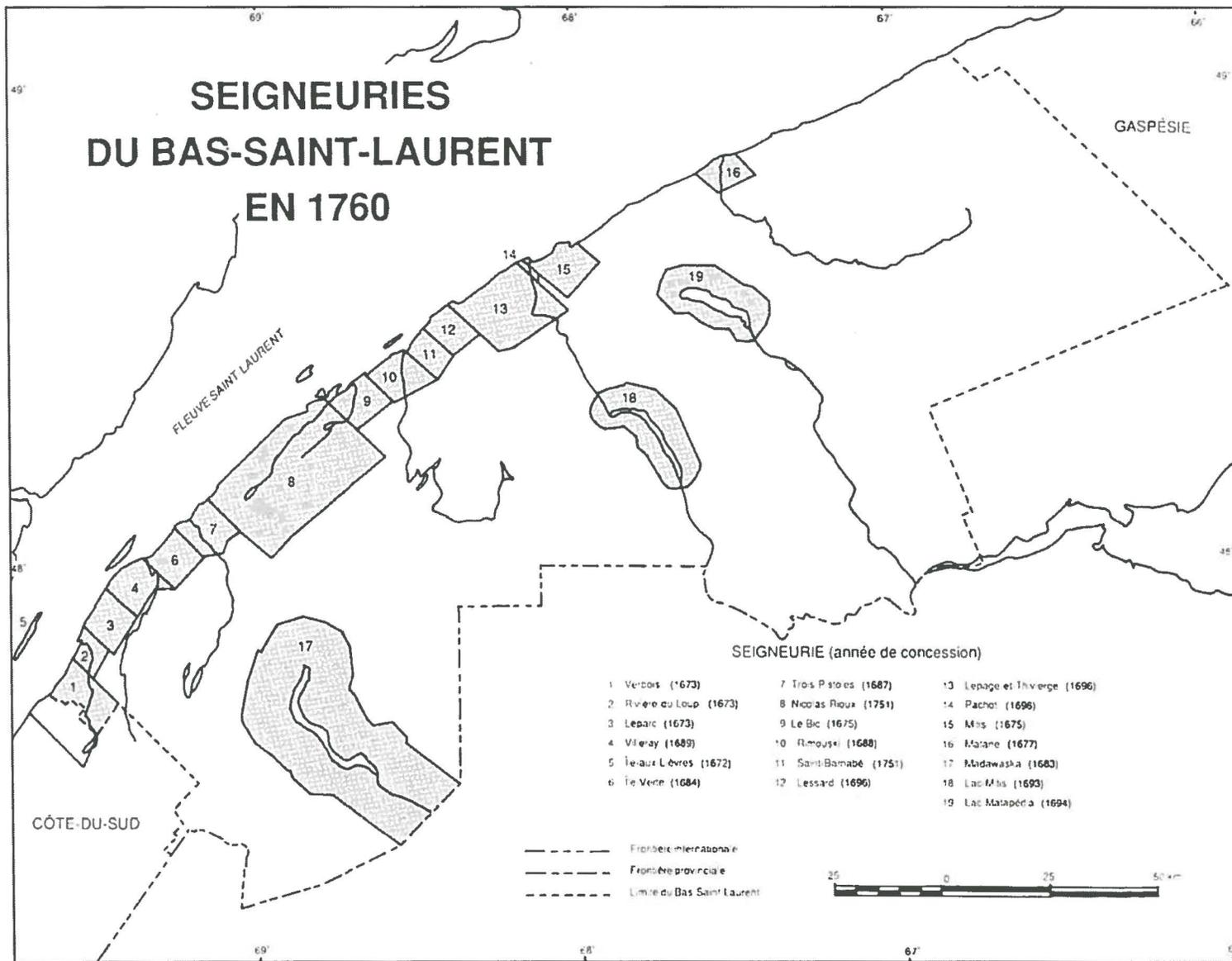


Figure 2 : Territoire à l'étude avec les contours de la seigneurie de Madawaska

Au cours de la dernière décennie du Régime français, trois nouveaux magasins furent construits pour rendre les déplacements sur la route du Témiscouata encore plus efficaces. Ces trois nouvelles constructions étaient localisées à Rivière-du-Loup, au lac Témiscouata et « au-dessus du portage de Themiscouata ». Ainsi, le transport du courrier et des marchandises pouvait être fait à l'année entre la Nouvelle-France et l'Acadie. Entre 1755 et 1759, ce fut par ce chemin aménagé par les Français que des Acadiens échappèrent à la déportation (Morin, 1993 : 120). Tout au long du Régime français, le territoire à l'étude constituait un lieu de passage. En fait, il s'agissait d'une voie de communication et non d'une voie de colonisation.

Au cours des premières années de l'occupation par les Britanniques, le sentier aménagé par les Français servait toujours pour la traite des fourrures. L'importance du lien interrégional entre les nouvelles possessions britanniques ne sera reconnue qu'au moment de la guerre d'indépendance américaine, soit en 1775 (Histoire plurielle, 2002 : 21). Alors que le traité de Paris (1783) reconnaissait l'indépendance des États-Unis, le découpage des frontières avec l'Amérique du Nord britannique et les colonies des maritimes restait floue. Afin d'éviter que la voie terrestre entre l'Atlantique et le fleuve Saint-Laurent ne soit rompue, l'administration britannique entreprit la construction d'une route dirigée par le grand voyer Renaud (Histoire plurielle, 2002 : 21-22).

Cette nouvelle route fut tracée par l'arpenteur-général John Collins et les travaux débutèrent au printemps de 1783. La route d'une largeur de 3,6 m avait à peu de chose près le même point de départ que celle construite par les Français, c'est-à-dire Notre-Dame-du-Portage. Sur le trajet vers le lac Témiscouata près de Cabano, deux ponts permettaient de franchir les rivières Verte et Saint-François. Cette nouvelle route, nommée chemin du Portage, était désormais accessible aux chevaux et voitures (figure 3) (Histoire plurielle, 2002 : 23).

Toutefois, le chemin du Portage devint difficile à entretenir principalement parce qu'aucun colon n'était venu s'installer à proximité. À la fin du XVIII^e siècle, les ponts furent détruits et des milliers d'arbres tombés ralentissaient la circulation. En 1798, Nicolas Séguin fut engagé par le grand voyer avec mandat de dégager un sentier d'une largeur de 1,2 m à 1,5 m; le travail fut à refaire l'année suivante, de même que trois ans plus tard.

Les difficultés d'entretien du chemin du Portage n'empêchaient pas le passage du courrier et des marchandises. Entre 1788 et 1820, la liaison postale entre Québec et Halifax se faisait à toutes les deux semaines, en été, et à chaque mois en hiver. Devenue hebdomadaire dès 1822, la liaison

passa à deux fois la semaine à partir de 1839 (Voisine, 1958, cité par Histoire plurielle, 2002 : 25). En 1826, le gouverneur Dalhousie notait que le chemin du Portage constituait la seule route postale vers les colonies des maritimes et vers la métropole britannique (Morin, 1993 :147).

Le conflit qui éclata avec les Américains en 1812 raviva l'intérêt stratégique du lien entre la vallée du Saint-Laurent et les colonies de la côte atlantique. L'administration britannique entreprit donc une « colonisation dirigée » du territoire qui reliait la vallée du Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick afin, entre autres, de faciliter l'entretien de la route. Dès 1814, d'anciens militaires furent établis le long du chemin du Portage, sur les berges du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska. En plus de voir au bon état de la voie de communication, les militaires devaient héberger les voyageurs (Histoire plurielle, 2002 : 27). Ainsi, Long établit une ferme à Cabano, Clifford et Gardner construisirent de petites habitations à la rivière Saint-François et Smith et Simpson s'installèrent à la rivière au Bouleau (figure 4) (Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 37-38). Entre 1815 et 1817, des soldats du dixième bataillon des Vétérans Royaux et leurs familles se joignirent à eux. Cependant, plusieurs d'entre eux durent quitter la région suite à l'arrêt d'envois de rations aux soldats en 1823. Dans les limites du territoire à l'étude, des établissements qui étaient occupés en 1817, soit ceux des rivières Verte et Saint-François, de la Montagne Paradis et de la Petite-Fourche, seul l'établissement de la rivière Verte était toujours occupé en 1823 (Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac, 1969 : 37-38). Cette entreprise de colonisation ne fut certes pas couronnée de succès.

C'est en 1823, que le colonel Alexander Fraser vint s'installer dans la seigneurie de Madawaska qu'il avait acquise en 1802. Il entreprit de mettre en valeur son domaine en faisant construire un moulin à farine, un moulin à scie et quatre maisons (Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 2001 : 24). Le nouveau hameau porta le nom de *Village of Kent and Strathern* et se trouvait « *at the end of the portage road* » (Bouchette, 1832 : s.p.). Toutefois, la colonisation battait de l'aile et, en 1827, Joseph Bouchette ne dénombreait que 65 habitants dans la seigneurie de Madawaska (Morin, 1993 : 140; Histoire plurielle, 2002 : 28).

Dans la première moitié du XIX^e siècle, d'autres événements vinrent relancer l'intérêt pour le lien intercolonial que représentait le chemin du Portage, notamment les rébellions de 1837 et 1838. En 1837, des troupes envoyées du Nouveau-Brunswick devaient rallier le Bas-Canada par la route du Portage. Ce chemin fut emprunté par trois bataillons d'infanterie et une compagnie d'artillerie. Afin de loger les soldats pendant le voyage, des cabanes furent construites sur le trajet. Un autre

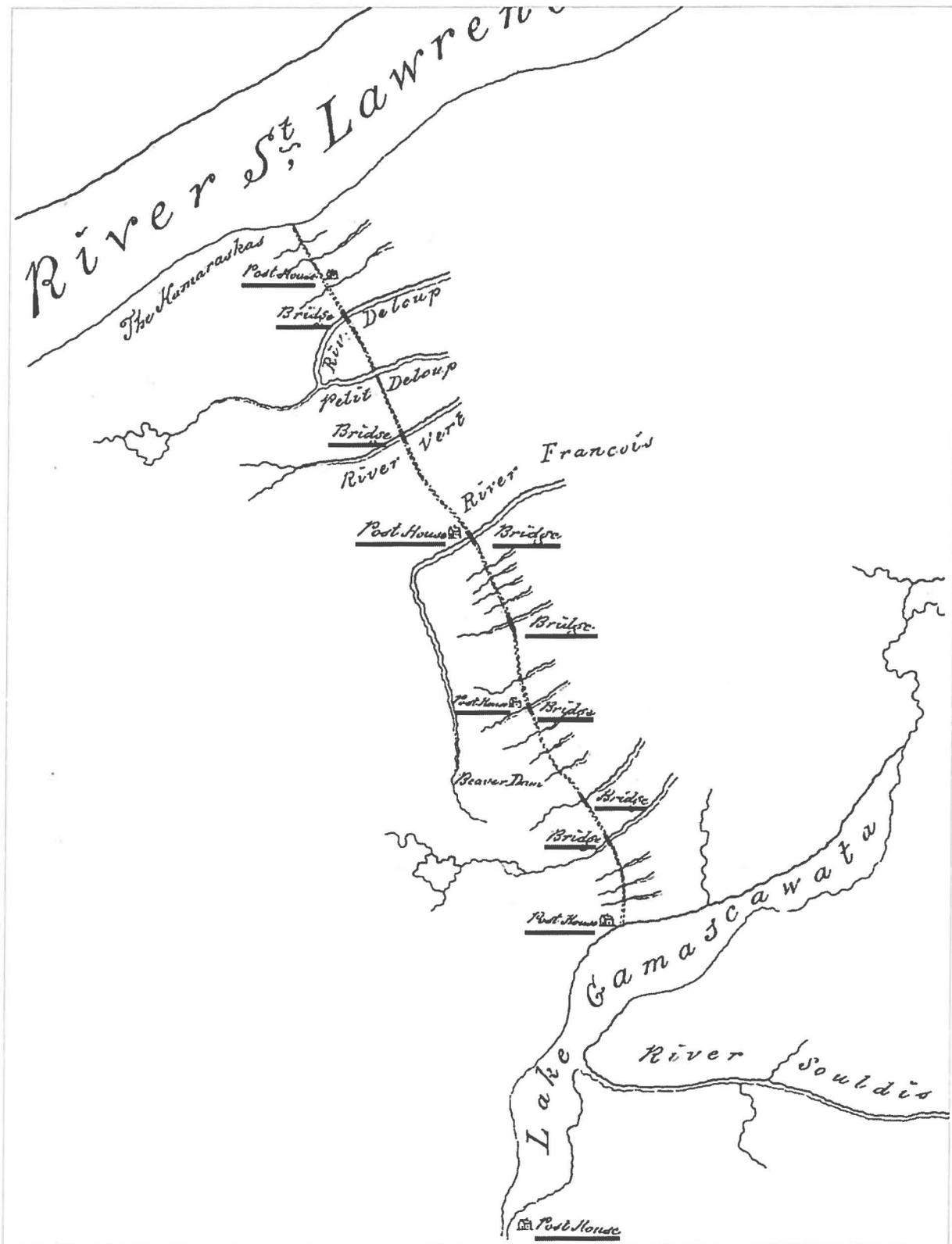


Figure 3 : Extrait du plan de Sproule, 1787 "Sketch of the communication between the Bay of Fundy and the River St. Lawrence by the River St. John" (NMC 17239)

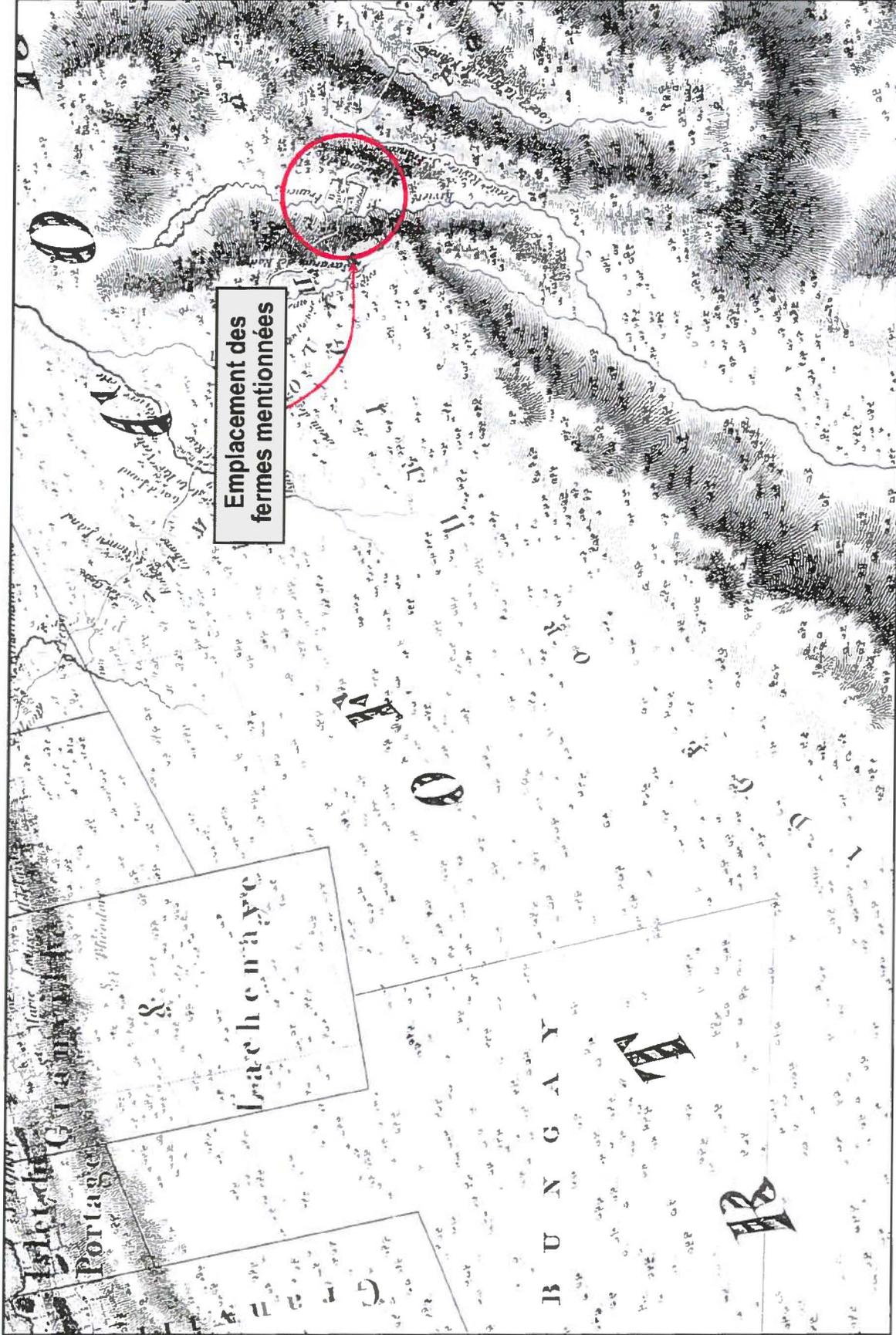


Figure 4 : Extrait du plan de Bouchette, 1815 (BNQ G 3450 1815 B86 1980 CAR)

bataillon fit le même voyage en 1838. C'est alors que John Colborne qui commandait les troupes rappela la valeur stratégique de cette route aux dirigeants de la métropole en ces mots : « *The value of the communication by the Portage to the valley of the St. Lawrence should never be forgotten in the adjustment of the boundary question* » (Histoire plurielle, 2002 : 28).

Suite à la guerre d'indépendance des États-Unis, le traité de Versailles (1783) divisait le territoire en laissant une zone grise dans la région de la vallée du Témiscouata et de la Madawaska et c'est à cette question que Colborne faisait référence. Ainsi, les Américains croyaient que leur frontière correspondait à la ligne de partage des eaux des monts Notre-Dame, englobant par le fait même le lac Témiscouata et la rivière Madawaska. Par contre, les Britanniques revendiquaient un territoire qui s'étendait jusqu'à la rivière Aroostook (figure 5). Bien que l'aspect économique relié aux forêts de la région représentait un élément important dans ce conflit, l'enjeu principal pour l'administration coloniale demeurait la préservation du lien terrestre entre le Bas-Canada et les colonies de l'Atlantique (Histoire plurielle, 2002 : 31).

En 1839, la situation s'envenima suite à un incident impliquant un agent des terres du Maine. Ce dernier, grâce à l'appui d'un corps de milice, se rendit dans la région de la rivière Aroostook dans le but de retirer des terres aux colons du Nouveau-Brunswick. Son expédition fut un échec et il fut enlevé et mené à Fredericton (Commission des Biens culturels, 1991 : 502). En guise de réplique, les Américains envoyèrent des troupes vers le Madawaska, tandis que des soldats du onzième régiment des troupes britanniques et des soldats du Nouveau-Brunswick se dirigeaient vers la zone litigieuse. Le gouverneur-général, Lord Sydenham, indiqua alors que tout devait être tenté pour empêcher les Américains de remonter vers le nord. Afin de préserver le lien entre le Saint-Laurent et les Maritimes, on entreprit donc de réaménager la route du Témiscouata et de la prolonger vers le Nouveau-Brunswick. De plus, des éléments défensifs devaient être construits sur son parcours (*idem, ibid.* : 32).

La route qui menait au lac Témiscouata était toujours dans un piteux état et une somme de 3 000 £ y fut donc injectée par le Bas-Canada et le Nouveau-Brunswick afin de la réparer. Les travaux s'échelonnèrent entre 1838 et 1841 (*idem, ibid.* : 32). Bien que les travaux furent effectués par des particuliers, les soldats des forts de Cabano et de Dégelis y participèrent également. Le prolongement de la route se fit principalement entre 1838 et 1840 et il semble qu'elle ne fut construite jusqu'à la frontière qu'après 1860 (*idem, ibid.* : 33). Le transport par voie d'eau ne fut pas abandonné pour autant. En effet, une route de halage permettait une navigation plus rapide sur la

rivière Madawaska. Comme le suggère un plan de 1841, cette route traversait la frontière du Nouveau-Brunswick et se poursuivait jusqu'à la rivière Saint-Jean (figure 6).

Au cours des mêmes années, les forts de Cabano (Fort Ingall, 1839) et de Dégelis furent construits. Le premier était situé sur les berges du lac Témiscouata et comprenait des casernes, le quartier des officiers du commissariat, le magasin du commissariat, une cannoterie, des latrines, une cuisine, un corps de garde et une poudrière. Le tout était ceinturé d'une palissade et permettait d'accueillir 200 hommes (Commission des biens culturels, 1991 : 503). Le second fort était situé sur la rive ouest de la rivière Madawaska dans la municipalité de Dégelis. Il comptait quatre bâtiments, dont une caserne pour les officiers, une pour les soldats, un corps de garde et une cuisine (Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 2001 : 34).

Le conflit frontalier se régla par le traité d'Ashburton-Webster en 1842 et la frontière fut alors fixée entre le Canada, le Maine et le Nouveau-Brunswick (Fortin et Lechasseur, 1993 : 270). Les Britanniques conservaient le Témiscouata et le Madawaska. Par le fait même, la présence de soldats aux forts de Dégelis et de Cabano devint inutile et les installations militaires furent progressivement abandonnées (Histoire plurielle, 2002 : 34).

Au début des années 1850, l'administration britannique entreprit le réaménagement de la route menant à ses colonies maritimes. À partir du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Cabano, le trajet empiétait sur l'ancien chemin du Portage construit en 1783. Au sud de Cabano, il empruntait plus ou moins le tracé de la route construite entre 1839 et 1840, avec quelques variantes. Les travaux effectués de 1856 à 1862 couvraient une distance de 100 km, depuis Rivière-du-Loup jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick (Histoire plurielle, 2002 : 8; Fortin et Lechasseur, 1993 : 302-303). Cette route désignée comme étant le « chemin Neuf » ou encore le chemin du Témiscouata, contribuera notamment à favoriser la colonisation du territoire traversé, le transport intercolonial, ainsi que l'exploitation forestière (Fortin et Lechasseur, 1993 : 303; Histoire plurielle, 2002 : 66). La région située à l'ouest de Cabano, soit les municipalités de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de Saint-Honoré, fut particulièrement favorisée (Histoire plurielle, 2002 : 66).

Bien que le territoire devenait de plus en plus accessible grâce aux améliorations apportées à la route, une véritable colonisation tardait à venir. En 1848, seulement huit familles habitaient les bords

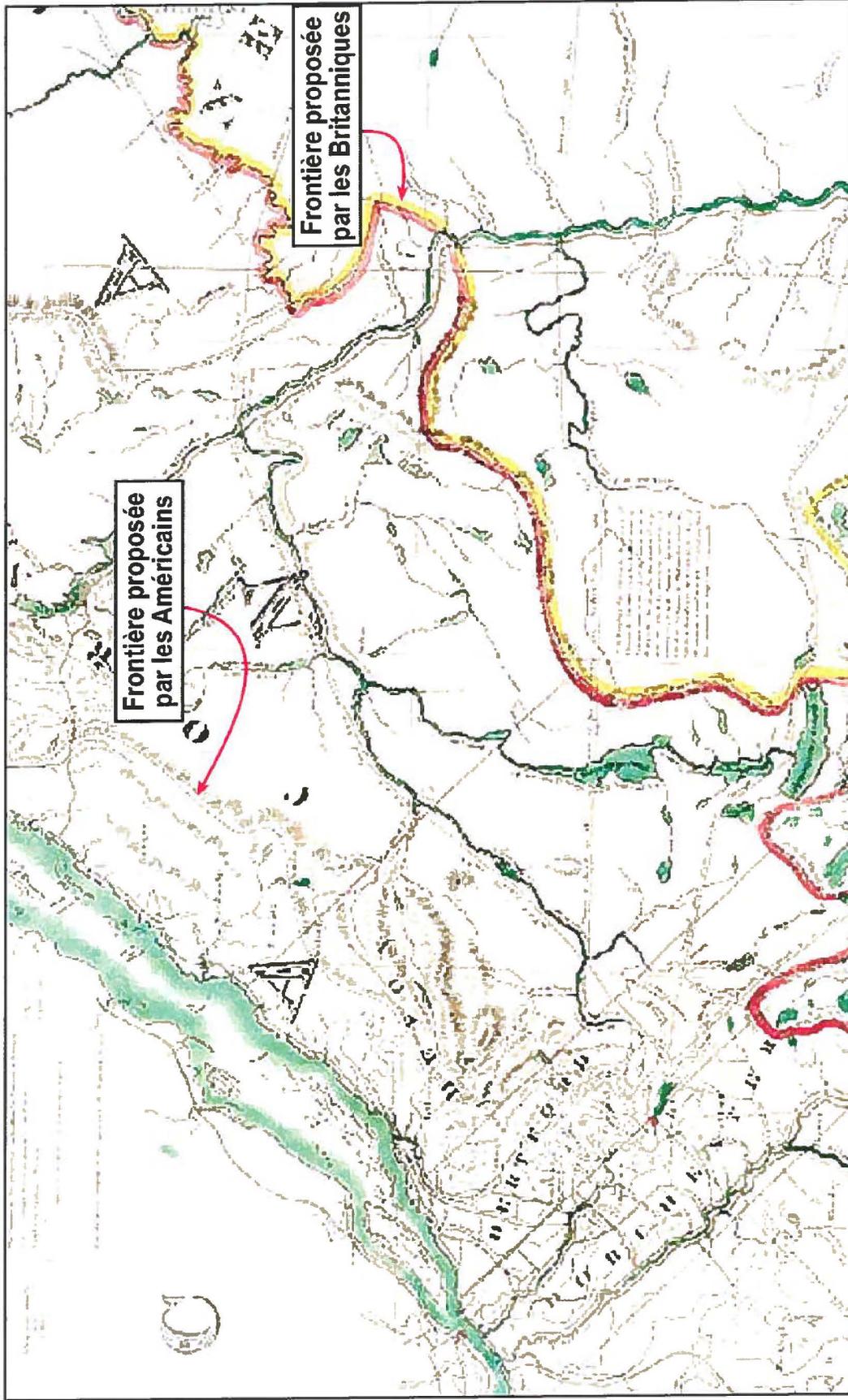


Figure 5 : Extrait de la carte de Henderson, 1827 (Cartothèque Université Laval)

du lac Témiscouata et, en 1854, 40 familles étaient disséminées entre les villages de Dégelis, Notre-Dame-du-Lac et Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Sept ans plus tard, 941 personnes vivaient sur les terres qui jouxtent le chemin du Portage (Morin, 1993 : 187).

En 1890, Arthur Buies témoignait de cette situation et évoquait les bienfaits du chemin de fer : « *Pendant bien longtemps le comté de Témiscouata n'a pas compté d'établissement en arrière des anciennes concessions seigneuriales, mais depuis la création du chemin de fer Intercolonial, et surtout depuis que la rivière Saint-Jean, qui sépare le Nouveau-Brunswick du Maine, a vu se porter sur ses bords une nombreuse population de Canadiens-Français, il s'est vite établi une communication en quelque sorte ininterrompue entre la partie intérieure du comté et le littoral. [...] Cet effort réciproque pour arriver à une ligne de communication non interrompue eut bientôt déterminé l'établissement de plusieurs petits groupes colonisateurs dans les endroits les plus favorables.* » (Buies, 1890 : 82).

Comme le faisait remarquer Buies, le chemin de fer fut pour beaucoup dans l'établissement de colons sur le territoire à l'étude. Quelques années après la mise en service de l'Intercolonial entre Fraserville² et Fredericton, une nouvelle ligne fut construite reliant Fraserville à Edmundston (1889). Cependant, une des premières conséquences de l'arrivée du chemin de fer fut l'augmentation de la spéculation sur le territoire forestier de la seigneurie de Madawaska et des cantons avoisinants, ce qui eu pour effet d'entraîner un boom dans l'industrie du sciage (Fortin et Lechasseur, 1993 : 302). On peut donc dire que la colonisation de la région est le résultat d'une meilleure situation économique engendrée par la présence du chemin de fer.

4.2.1 Sites archéologiques connus

La consultation de l'ISAQ a permis d'identifier quatre sites archéologiques historiques dans les limites du territoire à l'étude. Les trois premiers se trouvent à proximité du hameau de la rivière Verte au nord de Saint-Antonin. Ils sont désignés par les codes Borden CkEi-1, CkEi-2 et CkEi-3 et furent découverts au cours d'un inventaire archéologique du tracé de la ligne hydroélectrique « Rivière-du-Loup / Madawaska » (Dumais, 1983). Le site CkEi-1 correspond probablement à une occupation agricole du XIX^e siècle. La collection d'artefacts récoltés en surface ne comprenait que des clous ayant probablement servi dans la construction d'une grange (Dumais, 1983 : 92). Le site

² Fraserville aujourd'hui Rivière-du-Loup.

CkEi-2 correspond à un moulin à scie à vapeur comme le suggère la présence de fondations de béton. La construction de ce moulin date probablement de la première moitié du XX^e siècle (*idem, ibid.* : 99). Finalement, le site CkEi-3 témoigne d'une occupation domestique à vocation agricole. Les artefacts récoltés permettent d'établir la période initiale d'occupation entre 1840 et 1870 et le moment de l'abandon au début du XX^e siècle (*idem, ibid.* : n.p.).

Le quatrième site (CkEh-2) est localisé au nord de l'ancienne réserve de Whitworth. Il a été découvert lors d'une reconnaissance archéologique et ethnologique du comté de Rivière-du-Loup (Proulx, 1973). Il s'agit de l'emplacement d'un ancien village abandonné suite à un incendie qui le détruisa presque entièrement en 1922. Le moulin à scie, foyer de l'incendie, ainsi que les maisons qui étaient presque toutes propriétés de la compagnie ne furent pas reconstruits. Le matériel associé au site témoigne d'une occupation eurocanadienne s'échelonnant de 1900 à 1950 (Proulx, 1979 : n.p.).

Deux autres sites historiques se trouvent à proximité du territoire à l'étude. Il s'agit des sites CkEf-4 et CkEf-5 situés sur les bords du lac Témiscouata dans la municipalité de Cabano. Le premier correspond au Fort Ingall et le second au four à chaux localisé au sud-est du fort. Les deux sites ont été occupés au XIX^e siècle. Le premier correspond à une installation militaire et le second se rapporte à la préparation des matériaux pour la construction de ce fort (Royer, 1992 : 11).

4.2.2 Éléments d'intérêt patrimonial

Les MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup dans lesquelles se situe le territoire à l'étude ont démontré, via leur schéma d'aménagement, leur volonté d'identifier les espaces présentant un intérêt d'ordres patrimonial, historique, archéologique et culturel (MRC de Rivière-du-Loup, 1987 : 49; MRC de Témiscouata, 2001 : 7-130, 7-136). Les sites archéologiques de même que des bâtiments ou des ensembles de bâtiments d'intérêt patrimonial ont été recensés. Dans le cas des bâtiments ou des ensembles de bâtiments, ils sont tous situés dans les noyaux villageois. C'est notamment le cas pour la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, dont le centre-ville « *présente certains éléments architecturaux ou ethnographiques de qualité comme la ferblanterie.* » (MRC de Témiscouata, 2001 : 7-135). Toutefois, ces éléments sont localisés hors des limites de la zone d'étude. Dans le cas des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, aucun bâtiment présentant un intérêt particulier n'a été identifié dans la zone d'étude.

La consultation de l'ouvrage « Les croix de chemin du Québec » a permis d'identifier trois croix de chemin : une dans la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et deux dans la municipalité de Saint-Antonin (Simard et Milot, 1994 : 49, 58). Elles se trouvent toutes à l'extérieur de la zone d'étude.

Dans le cas de l'ancien chemin du Portage datant de 1783, la firme Histoire plurielle recommandait de préserver l'intégrité des segments encore existants, soit ceux du « chemin du Lac » entre Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antonin, du « Vieux-Chemin » à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, du « Vieux-Chemin Nord » et du « Vieux-Chemin Sud » à Saint-Honoré (Histoire plurielle, 2002 : 68). Cependant, ces trois segments sont à l'extérieur de la zone d'étude.

5 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Potentiel préhistorique

Cette démarche s'appuie sur une analyse qui met en relation différents paramètres de l'environnement avec la connaissance des modes de vie des populations qui ont habité ou ont pu habiter la région. Les critères retenus pour discriminer et décrire les zones de potentiel archéologique préhistorique sont basés sur l'information tirée des sites archéologiques connus dans la région à l'étude et dans d'autres régions où le mode de vie nomade était la norme. La démarche tient donc compte des différents aspects de la géomorphologie locale, des conditions d'occupations humaines modelées par les grands événements paléoenvironnementaux et des perturbations anthropiques actuelles du milieu. Aux extrémités nord-ouest et est, le retrait de l'inlandsis a permis le développement de plans d'eau (lac proglaciaire Madawaska et mer de Goldthwait) qui ont laissé des paléorivages susceptibles d'être occupés. Dans la plus grande partie de la zone d'étude, l'identification des zones de potentiel archéologique est davantage liée aux conditions géomorphologiques ponctuelles qui favorisent la circulation et offrent de bonnes conditions à l'établissement. Ainsi, les eskers ou les cours d'eau, même de petite taille, deviennent des axes privilégiés de circulation. Ces conditions concernent la partie de la zone qui occupe le plateau, soit la plus grande partie de la zone d'étude. La localisation du site CjEg-3 en dehors des zones habituelles montre que les groupes circulaient aussi, pour différentes raisons, sur les secteurs d'interfluve, en dehors de la partie creuse (talweg) des vallées. Ce type de site pose cependant le problème de leur repérage en raison de l'absence de critères permettant de discriminer des espaces suffisamment délimités pour qu'un inventaire archéologique puisse y être réalisé.

L'extrémité nord-ouest de la zone se distingue par un paléoenvironnement associé à la mer de Goldthwait. Pour la partie située à l'ouest du lac Hickson, l'identification des zones de potentiel est basée essentiellement sur la présence des paléorivages marins. La limite maximale étant fixée à environ 165 m, tous les niveaux de terrasses situés sous cette altitude ont été considérés pour déterminer les zones de potentiel.

- FORMATIONS FLUVIOGLACIAIRES

Des complexes fluvioglaciers importants dans la zone d'étude constituent des éléments ponctuels d'intérêt, surtout s'ils sont associés à un cours d'eau ou une vallée qui offre un

potentiel comme voie de déplacement et d'accès au territoire. Le potentiel d'occupation de ces unités géomorphologiques réside dans le fait qu'elles possèdent un bon drainage et qu'elles sont souvent surélevées. Comme ces formes de terrain se distinguent dans l'environnement, elles offrent des avantages pour la circulation soit comme points d'observation ou comme lieux d'établissement. Ces unités devaient aussi se distinguer par leur couverture végétale spécifique, particulièrement durant les phases de transition, comme ce fut probablement le cas entre environ 11 500 ans et 7 500 ans A.A.;

• COURS D'EAU

Les cours d'eau constituent le second élément du paysage à privilégier pour définir des zones de potentiel archéologique préhistorique. Ceux-ci, orientés principalement selon un axe nord-sud, constituent des voies naturelles de circulation. Les rivières Saint-François et Bleue sont les plus importantes. Elles empruntent des vallées qui traversent la zone d'étude : la Saint-François fait le lien entre le lac Saint-François au nord et le lac Pohénégamook au sud, pour aller ensuite rejoindre le fleuve Saint-Jean, vers le sud-est; la rivière Bleue prend sa source sur le plateau au nord de la zone d'étude, pour aller rejoindre la Saint-François, vers le sud. Ces cours d'eau sont aussi alimentés par plusieurs tributaires qui prennent leurs sources dans le plateau appalachien.

Le cours actuel de plusieurs rivières est ponctué par des tourbières ou des marécages aux contours irréguliers. Avant le développement de ces milieux humides, ces cours d'eau étaient par endroits plus larges et pouvaient prendre l'allure de lacs allongés. Par le passé, l'accès à la rive devait y être plus aisé qu'aujourd'hui.

Certains plans d'eau peuvent présenter un intérêt plus local. Par exemple, c'est le cas de la rivière des Roches qui permet l'accès aux lacs Chamard et du Dentiste, mais qui offre également un accès par des vallées secondaires au lac Pohénégamook.

• MER DE GOLDTHWAIT

L'établissement des zones de potentiel associées aux paléorivages de la mer de Goldthwait est relié aux accumulations de sable et de gravier remaniées par la dynamique du littoral marin. Elles indiquent l'emplacement d'une succession de paléorivages susceptibles d'être

occupés par l'homme. Les terrasses localisées en bordure de la rivière Verte ont été retenues sur cette base.

5.1.1 Description des zones de potentiel préhistorique

Sur la base des critères généraux discutés précédemment, 21 zones présentant un potentiel archéologique préhistorique ont été déterminées. Les figures 8 à 16 illustrent la localisation de ces zones et le tableau 3 présente une synthèse de l'ensemble des critères de discrimination qui les caractérisent. Une description détaillée de chacune des zones retenues est présentée ci-dessous :

- ZP-1 (figure 16)

Cette zone est localisée au sud du lac Savane, de part et d'autre de son exutoire, soit la rivière du même nom. Elle correspond à l'étendue d'une unité de surface constituée de sable glaciolacustre. Le lac Savane constitue une destination potentielle d'incursion à l'intérieur des terres au moment où le lac proglaciaire Madawaska occupait la région, alors que son niveau atteignait sa limite maximale. Le lac Madawaska étant situé à quelques kilomètres plus à l'est, l'accès au lac Savane s'effectuait par son exutoire. L'accès à la rive était plus facile dans un passé lointain, avant le développement de la frange marécageuse.

L'occupation humaine y est possible depuis la fin de la période glaciaire. La surface actuelle montre par endroits des perturbations anthropiques provoquées par une ligne de transport électrique, l'agriculture et des chemins d'accès. Ces activités humaines ont probablement perturbées l'intégrité stratigraphique des sites, sans toutefois les éliminer. L'impact des chemins d'accès peut être plus important en fonction de leur mode de construction. Il est possible que la ligne de transmission électrique n'ait eu qu'un impact mineur sur l'intégrité du potentiel archéologique.

- ZP-2 (figure 16)

Cette zone occupe une terrasse de kame localisée sur la rive ouest de la rivière Savane. Elle se situe légèrement en retrait de ce cours d'eau, car elle en est séparée par l'unité de sable glaciolacustre. Elle est bordée à l'est par un talus qui surplombe la plaine glaciolacustre. Son accessibilité à la rive est facilitée par une échancrure de la rivière qui

mène directement au pied du petit talus. Cette terrasse légèrement en surplomb constitue un point d'observation intéressant. De plus, les sables et graviers confèrent à cet emplacement un excellent drainage.

Les activités agricoles et de villégiature, un chemin d'accès et une ligne de transmission électrique sont les principales perturbations anthropiques observées dans cette zone. L'impact sur les sites potentiels est le même que celui décrit pour la zone ZP-1.

- ZP-3 (figure 16)

Cette zone appartient à la même unité géomorphologique que la zone précédente, quoique située plus en retrait de la rivière, donc plus loin de l'axe de circulation locale. L'intensité des perturbations anthropiques de surface est plus grande. On y dénote la présence de deux aires d'extraction (gravières), de plusieurs résidences et de voies d'accès dont la route 185. Au sud de cette dernière, une voie ferrée désaffectée est toujours visible. Enfin, des activités agricoles y sont également présentes. À l'exception de l'agriculture, les perturbations anthropiques citées ci-dessus ont probablement détruits complètement le potentiel archéologique.

- ZP-4 (figure 16)

Cette zone est localisée dans un important complexe fluvioglaciaire et traversée à la fois par la rivière Bleue et la route 185. Ce complexe est subdivisé en fonction de la géomorphologie locale et par la présence de la rivière. Sa délimitation est surtout commandée par la présence de l'étroite plaine alluviale qui scinde en deux le complexe fluvioglaciaire dans sa partie sud.

La rivière Bleue, malgré son débit peu important, représente un axe de circulation intéressant. La position de la zone ZP-4, en bordure de la plaine alluviale, lui conférait par le passé un excellent accès à la rive.

Cette zone forme une bande étroite, boisée et affichant un excellent drainage. Sa superficie est sillonnée par plusieurs chemins d'accès ainsi que par un bâtiment commercial. Une importante gravière susceptible d'avoir perturbé les niveaux de surface est visible dans la

partie sud. Le potentiel archéologique est détruit à l'emplacement du bâtiment commercial et de la gravière. Il peut être considéré comme perturbé stratigraphiquement, peut-être détruit, à l'emplacement des chemins d'accès.

- ZP-5 (figure 16)

Cette zone correspond à une étroite plaine alluviale de la rivière Bleue présente dans la partie sud du complexe fluvioglacière. Elle s'observe en discontinue de part et d'autre de ce cours d'eau. Cette plaine s'est probablement mise en place peu de temps après le retrait du glacier, donc après la formation du complexe fluvioglacière. Par conséquent, l'occupation humaine potentielle de cette zone est légèrement plus récente que celle du complexe fluvioglacière environnant.

L'accès à la rive y est facile et le drainage excellent. Ce milieu, à microtopographie inégale, est actuellement boisé et peu perturbé par les activités humaines. Seuls quelques chemins y marquent le territoire.

- ZP-6 (figure 16)

Cette zone est bordée à l'ouest par un esker le long duquel s'écoule la rivière Bleue. Elle forme une bande de largeur relativement égale sur la rive est de cette rivière. Sa surface présente une microtopographie inégale. L'accès à la rive est facile en raison du faible encaissement du cours d'eau et de l'excellent drainage que procure le substrat formé de sables et graviers. Toutefois, le cours de la rivière dans ce secteur est relativement sinueux.

Bien que largement boisée, la surface présente de nombreuses perturbations liées aux activités humaines contemporaines. Elle est notamment traversée par la route 185, une route secondaire et plusieurs petits chemins d'accès ainsi que par une ligne de transmission électrique. Le potentiel archéologique est détruit sur le tracé de la route 185 et celui de la route secondaire. Il peut être détruit ou seulement perturbé stratigraphiquement à l'emplacement des autres activités humaines, notamment la ligne de transmission électrique.

- ZP-7 (figure 15)

Au centre du complexe fluvioglacière, se dresse un esker qui s'étire sur une distance de 1,5 km de long par une largeur variant de 40 m à 50 m. D'une élévation inférieure à 10 m, cette superficie forme l'essentiel de la zone.

Cette zone est essentiellement boisée et affiche quelques perturbations anthropiques liées à la présence de deux chemins d'accès et d'une ligne de transmission électrique; ces aménagements peuvent avoir perturbé stratigraphiquement d'éventuels contextes archéologiques. De plus, à son extrémité nord, on observe une petite gravière et la route 185, éléments qui ont vraisemblablement détruit le potentiel archéologique.

- ZP-8 (figure 16)

Cette zone forme la bordure sud-ouest du complexe fluvioglacière. Elle se trouve au pied de deux crêtes rocheuses localisées plus à l'ouest. Une partie de cette zone a été déboisée et est traversée par plusieurs tracés liés à des activités anthropiques comme des chemins forestiers et une ligne de transmission électrique; ces activités peuvent avoir perturbé mais non détruit le potentiel archéologique. À son extrémité sud, une gravière actuellement en exploitation a été notée; à cet emplacement, le potentiel est vraisemblablement détruit.

- ZP-9 (figure 15)

Cette zone occupe la partie nord du complexe fluvioglacière et englobe la confluence de la rivière Bleue et du ruisseau Dubé. La zone est boisée et plusieurs perturbations en surface sont évidentes, notamment quatre gravières importantes, un secteur de villégiature en bordure d'un petit étang artificiel, la route 185, une route secondaire et de nombreux chemins d'accès. L'inventaire archéologique devra être fait sur les zones non affectées par ces éléments. L'intégrité des sols devra être vérifiée dans le secteur de villégiature et, si le contexte le justifie, des sondages devront être réalisés.

Dans les limites de cette zone, l'accès à la rive est facile. La rivière Bleue, qui est sinueuse, est ponctuée de nombreux rapides.

- ZP-10 (figure 15)

La partie amont du complexe fluvioglaciaire de la rivière Bleue est occupée par cette zone de potentiel. Elle inclut les deux berges de la rivière qui présente à cet endroit un cours plus ou moins bien défini. La surface des rives présente un excellent drainage et l'accès y est facile. Une bande étroite, de part et d'autre de la rivière, forme une lisière qui est actuellement en phase de reboisement. Cette zone est également perturbée dans le sens de la longueur par une route secondaire, quelques résidences et un étang artificiel. Une évaluation de l'intégrité résiduelle des sols dans les aires aménagées devra être faite et des sondages devront être réalisés, si le contexte le justifie.

- ZP-11 (figure 14)

La rivière des Prairies traverse cette zone, du nord au sud. L'accès à la rive est restreint sur l'ensemble de son parcours par des zones de marécage et de tourbière. Cet environnement suggère que par le passé ce cours d'eau avait davantage la forme d'un lac étroit et allongé, mais très échancré. Le cours de la rivière est sinueux et de faible débit. De chaque côté, une bande riveraine débordant la partie marécageuse a été retenue comme zone présentant un potentiel archéologique. Les rives présentent de faibles pentes sur un substrat constitué de till. Le drainage y est moyen.

Les principales perturbations anthropiques notées sont occasionnées par la route 185 qui a détruit tout potentiel et quelques chemins forestiers qui peuvent l'avoir détruit ou seulement perturbé. On observe aussi plusieurs lisières associées à du déboisement différentiel par lots. Le déboisement peut avoir un impact inégal sur d'éventuelles ressources archéologiques, tout dépendant des méthodes et de la machinerie utilisées.

- ZP-12 (figure 14)

Cette zone est associée au lac à Bergeron et correspond à un environnement fluvioglaciaire. Elle est localisée dans un réseau de vallées qui relie les lacs de la Grande-Fourche au nord et Pohéhégamook au sud. La partie nord du lac correspond à une vaste tourbière marécageuse qui se prolonge en direction du lac Pohéhégamook. Le lac à Bergeron est

bordé à l'est et au sud par un vaste complexe fluvioglacière, surmonté d'un esker, dans sa partie sud-ouest.

Cet environnement présente peu de perturbations associées à des activités humaines. Seules quelques petites gravières en exploitation, incluant les chemins d'accès qui les relient, ont été notées.

- ZP-13 (figure 12)

Cette zone s'étire de part et d'autre des rives de la rivière Saint-François qui constitue un axe de circulation navigable d'intérêt. Dans la zone d'étude, son cours est sinueux et ne présente pas de rapides. Toutefois, l'accès à la rive est restreint par la présence d'une frange de tourbières et de marécages laissant présager un débit plus important dans le passé. Les rives sont à pentes très faibles et la topographie est généralement plane avec localement une microtopographie inégale. Le substrat constitué de till provoque un drainage de déficient à moyen.

Bien que généralement boisée, la zone présente des perturbations anthropiques de type linéaire qui ont détruit le potentiel archéologique sur leur tracé : la route 185, une voie de chemin de fer abandonnée et une route secondaire. L'impact est limité ou absent sur le tracé d'une ligne de transmission électrique.

- ZP-14 (figure 11)

Cette zone est localisée en bordure nord de la route 185. Elle est caractérisée par un réseau très échancré de petites tourbières qui autrefois correspondait à un lac peu profond présentant un accès à la rive facile. Ce réseau constituait un axe de communication local reliant la rivière Saint-François aux lacs Chamard et du Dentiste. La surface de cette zone est perturbée par quelques chemins forestiers, des aires de déboisement et une voie ferrée. Dans ce dernier cas, le potentiel est détruit sur son tracé.

- ZP-15 (figure 11)

Les deux rives de la rivière des Roches qui relie les lacs Chamard et du Dentiste forment la zone ZP-15. La rivière des Roches constitue en fait un petit ruisseau qui par le passé ne formait qu'une seule étendue d'eau avec les lacs Chamard et du Dentiste. L'accès à la rive est limité actuellement par la présence de tourbières ou de marécages. La pente de la rive est faible et le drainage est de moyen à déficient.

Quelques éléments linéaires occasionnant des perturbations anthropiques ont été observés : la route 185, une voie ferrée et quelques chemins secondaires ont détruit le potentiel sur leur parcours. Le potentiel archéologique est toujours présent sur le tracé d'une ligne de transmission électrique.

- ZP-16 (figures 10 et 11)

Cette zone correspond à la rive nord du lac du Dentiste qui est actuellement partiellement recouverte par une tourbière. En terre ferme, elle est constituée de till et présente une microtopographie inégale. L'ensemble de la zone est boisé et, mise à part la présence d'une ligne de transmission électrique et des activités agroforestières, peu de signes de perturbations anthropiques ont été notés.

- ZP-17 (figure 11)

Cette zone est formée par la rive est du lac Chamard qui est partiellement envahie par la tourbière. En terre ferme, elle est constituée de till avec une microtopographie inégale. L'ensemble de la zone est boisé et il n'y a pas de signes de perturbations anthropiques.

- ZP-18 (figure 11)

Cette zone correspond à la rive ouest du lac Chamard et présente des conditions similaires en tous points à la zone ZP-17. Toutefois, quelques perturbations anthropiques comme la route 185, une voie ferrée et un bâtiment, y ont été observées.

- ZP-19 (figure 10)

Cette zone est associée à l'environnement de la partie amont de la rivière Verte et de son tributaire, la rivière des Roches. Bien que fluvial, cet environnement se situe légèrement en amont des anciens paléorivages les plus élevés de la mer de Goldthwait.

Ces deux cours d'eau sont profondément encaissés à l'intérieur d'un ravinement en «V» qui est plus prononcé et sinueux en amont de la route 185. Dans ce secteur, le patron angulaire du cours d'eau met en évidence la présence du substrat rocheux. Les sédiments de surface sont constitués de till.

En aval de la confluence de la rivière aux Roches, la rivière Verte est moins encaissée et une terrasse a été circonscrite en rive est.

Malgré la superficie importante de cette zone, elle est peu perturbée par les activités humaines, soit la route 185 et une ligne de transmission électrique.

- ZP-20 (figure 9)

Située à l'extrémité nord-ouest de la zone d'étude, cette zone se situe dans la bande littorale affectée par l'invasion marine. La rive sud de la rivière Verte est marquée d'un important talus à la base duquel se retrouve une terrasse. Celle-ci est recouverte de sable fluvial, alors que la rive au sommet du talus est composée de till. L'altitude de cette terrasse est inférieure à 140 m, suggérant que ce secteur s'est trouvé en contexte marin et plus précisément estuarien.

Les perturbations anthropiques sont multiples et principalement localisées sur la terrasse de till au sommet du talus. Sur une partie importante de la zone, les activités agricoles ont perturbé les contextes stratigraphiques, alors que les gravières ont détruit tout site archéologique potentiel.

Tableau 3 - Zones de potentiel archéologique préhistorique et critères discriminants

N° Zone	Toponyme	Superficie (ha)	A										B					C			D		E								F							
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
ZP-1	Lac Savane et rivière Savane	0,72	x	x		x	x	x					x					x			x	x	x	x	x	x												
ZP-2	Rive ouest de la rivière Savane	0,23	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x												x		
ZP-3	Rive ouest de la rivière Savane et route 185	0,33	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x												x		
ZP-4	Rivière Bleue	0,59	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x													x	
ZP-5	Rivière Bleue	0,38	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-6	Rivière Bleue	0,27	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-7	Rivière Bleue	0,43	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-8	Rivière Bleue	1,34	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-9	Rivière Bleue	1,39	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-10	Rivière Bleue	0,63	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-11	Rivière des Prairies	2,33	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-12	Lac à Bergeron	1,68	x	x		x	x	x					x						x		x	x	x	x														
ZP-13	Rivière Saint-François	2,82	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-14	Rivière des Roches	2,38	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-15	Rivière des Roches	0,35	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-16	Lac du Dentiste	0,41	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-17	Lac Chamard, rive est	0,80	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-18	Lac Chamard, rive ouest	1,81	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-19	Rivières Verte et des Roches	2,56	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-20	Rivière Verte	1,40	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														
ZP-21	Km 88 et 89 de la route 185	2,98	x	x		x	x	x											x		x	x	x	x														

A HYDROGRAPHIE	B SEDIMENTOLOGIE/DEPOTS	C DRAINAGE	D TOPOGRAPHIE	E PERTURBATIONS	F REMARQUES
1- Axe de circulation mineur	12- Matériaux granulaires S/G	17- Drainage déficient	20- Micro-topographie inégale	22- Perturbation par villégature	29- Convergence d'axes morphologiques
2- Axe de circulation majeur	13- Matériaux sableux S	18- Drainage excellent	21- Micro-topographie égale	23- Perturbation par route	30- Sites archéologiques connus
3- Plan d'eau mineur	14- Matériaux glaciaires	19- Bon drainage		24- Perturbation par ligne électrique	31- Sites amérindiens contemporains
4- Plan d'eau majeur	15- Présence de roche en place			25- Rive inondée	32- Terrasse perchée
5- Cours d'eau mineur navigable	16- Limono-argileux S/LA			26- Agriculture	33- Intérêt faunique
6- Cours d'eau majeur navigable				27- Déboisement à proximité	34- Sclerie
7- Accès facile à la rive				28- Gravières	35- Chemin de fer
8- Accès difficile à la rive					36- Trame urbaine
9- Cours d'eau sinueux					37- Aire industrielle
10- Nombreux portages nécessaires					38- Poste électrique
11- Voie de navigation contemporaine					

- ZP-21 (figure 10)

Cette zone est associée à une succession de bandes étroites de sables littoraux appartenant aux paléorivages du niveau maximal de la mer de Goldthwait. Ces bandes sont séparées par des unités de till. Elles incluent également une crête rocheuse qui s'élève à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau local.

Le milieu de la zone est principalement perturbé par l'agriculture qui peut avoir eu un impact sur l'intégrité stratigraphique d'éventuels sites. La villégiature y est également très présente et s'observe le long des routes secondaires; dans ce cas, l'impact est variable et dépend de l'intensité des aménagements liés à cette activité. La route 185 traverse également cette zone.

5.2 Potentiel historique

Le territoire à l'étude (incluant par extension le lac Témiscouata et la rivière Madawaska) fait partie d'un axe de circulation emprunté dès la préhistoire par les populations amérindiennes qui avaient à se déplacer entre la vallée du Saint-Laurent et la côte atlantique. Plusieurs sites archéologiques de diverses époques témoignent du passage des Amérindiens sur ce territoire (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998). Cette voie de communication fut rapidement connue et utilisée par les premiers Européens qui circulaient entre la Nouvelle-France et l'Acadie. Les zones à potentiel archéologique ont été identifiées et délimitées essentiellement à l'aide de l'information historique provenant des documents écrits et cartographiques. Quelques zones correspondent à des sites déjà repérés lors d'interventions archéologiques antérieures.

À la fin du XVII^e siècle, les seigneuries de Rivière-du-Loup et de Madawaska furent concédées à Charles Aubert de la Chesnaye. Ce dernier fit construire deux corps de logis afin de faciliter le transport des fourrures entre la seigneurie de Rivière-du-Loup et Port-Royal où il détenait un comptoir. Le chemin qu'empruntaient alors les voyageurs était sensiblement le même que celui utilisé par les Amérindiens au cours des siècles antérieurs. Les autorités de la Nouvelle-France perçurent rapidement l'intérêt stratégique d'un tel lien entre la vallée laurentienne et l'Acadie. Ils firent donc ouvrir un sentier entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata.

Quelques années après la Conquête (1783), les Britanniques apportèrent quelques améliorations à cette voie de communication qui était connue sous le nom du chemin du Portage. Cependant, il s'agissait bien plus d'une voie commerciale, militaire et postale que d'un espace voué à la colonisation. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle, avec l'arrivée du train et des exploitations forestières, pour parler d'un véritable effort de colonisation.

Toutefois, des relais furent érigés sur le trajet emprunté pour la traite des fourrures au cours des dernières décennies du Régime français. Et par la suite, sous l'autorité britannique, des « *post house* », des « camps » et des fermes furent construits le long du chemin du Portage. Une carte dressée par George Sproule en 1787 témoigne de la présence de quatre « *post house* » sur la route, entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Témiscouata, et d'un cinquième à l'embouchure du même lac (voir figure 3). Plusieurs ponts traversant les rivières y ont également été érigés au cours des décennies.

La carte de Bouchette de 1815 confirme la présence d'établissements. Il s'agit de bâtiments occupés par des soldats présents depuis 1814 à la rivière Saint-François, au lac Témiscouata et à la rivière aux Bouleaux. La présence de cabanes a également été consignée sur le parcours qui mène à la frontière du Nouveau-Brunswick (voir figure 4). La carte de 1841 rend compte aussi de la présence de bâtiments le long du chemin du Portage. Elle illustre l'emplacement de camps aux intersections du chemin et de certaines rivières, dont la rivière Saint-François de même qu'à l'embouchure du lac Témiscouata (voir figure 6).

5.2.1 Description des zones de potentiel archéologique historique

En recoupant les données cartographiques, documentaires et archéologiques, quatre zones de potentiel historique ont été identifiées (figures 9 et 11, tableau 4).

- ZH-1 (figure 9)

Cette zone, d'une superficie de 500 m par 500 m, correspond à l'emplacement du site archéologique CkEi-3, localisé à environ 300 m au sud-est du village de Rivière-Verte et à 1,5 km à l'est de la route 185. Le site a été découvert à l'extérieur de la zone d'inventaire lors d'une intervention effectuée en 1983 et n'avait fait l'objet que d'une évaluation sommaire (Dumais, 1983). Bien qu'aucune structure d'habitation n'y ait été découverte, le matériel

récolté permettait de l'associer à une occupation domestique à fonction agricole. L'occupation semble s'être échelonnée entre 1840 et le début du XX^e siècle. La superficie du site reste à déterminer.

- ZH-2 (figure 11)

La seconde zone de potentiel se situe le long de la rivière Saint-François, au nord-est de l'ancienne réserve Malécite de Whitworth et du site CkEh-2. Sa superficie est de 2,2 km par 500 m, de part et d'autre de la rivière. Le potentiel archéologique de cette zone est lié à la présence d'un pont et de bâtiments représentés sur plusieurs cartes anciennes. En ce qui a trait au pont, il est représenté sur la carte de Sproule qui date de 1787 (voir figure 3) et il s'agit probablement du pont construit par les Britanniques en 1783. Le plan de Sproule indique également qu'un « *post house* » est présent sur le tracé de la route, à l'intersection de la croisée de la rivière Saint-François. En outre, au début du XIX^e siècle, Clifford et Gardner se sont installés sur le chemin du Portage à la rivière Saint-François. À cet effet, le plan de Bouchette de 1815 illustre la route passant sur deux lots défrichés par ces derniers (voir figure 4). Un troisième plan datant de 1841 témoigne de la présence d'un camp toujours à l'intersection de la route et du cours d'eau (voir figure 6). Puis, une aquarelle de Philip John Bainbrigge, datant de 1842, témoigne de la présence de plusieurs bâtiments qui longent la route sur une des rives de la rivière Saint-François (figure 7). L'intersection de cette rivière et du chemin du Portage représente donc un espace ayant un potentiel archéologique fort.

- ZH-3 (figure 11)

Cette zone a été retenue puisqu'il s'agit du seul espace compris dans la zone à l'étude pouvant contenir un segment du chemin du Portage. La zone est délimitée par la rivière Saint-François au nord-est, puis elle croise la route 185 et la rivière des Roches (entre les lacs du Dentiste et Chamard), et elle se poursuit vers la limite ouest de la zone d'étude en suivant le même axe. Bien qu'aucune carte ancienne n'illustre de bâtiments dans ce secteur, il est plausible que des colons soient venus s'y installer au cours du XIX^e siècle.

- ZH-4 (figure 11)

La dernière zone à potentiel archéologique historique est localisée au sud de la zone ZH-2. Elle englobe le site archéologique CkEh-2 localisé au nord-ouest de l'ancienne réserve de Whitworth. Sa superficie est de 500 m par 500 m. Peu d'informations sont disponibles sur ce site et il devra faire l'objet d'une recherche documentaire avant toute intervention sur le terrain.

**Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1**

Tableau 4 - Caractéristiques des zones de potentiel archéologique historique

No de la zone	Localisation	Dimensions	Note	Potentiel
ZH-1	À environ 300 m au sud-est du village de Rivière-Verte.	500 m par 500 m	Site archéologique (CkEi-3) découvert lors d'un inventaire, occupation domestique à vocation agricole (Dumais, 1983).	Relié à l'occupation domestique, possibilité de découverte de structure.
ZH-2	Sur la rivière Saint-François, au nord-est de l'ancienne réserve de Whitworth.	2,2 km par 500 m de part et d'autre de la rivière Saint-François	Présence du chemin du Portage, d'un pont et d'un « <i>post house</i> » (Sproule, 1787), Établissements de Clifford et Gardner 1814, présence d'un « <i>camp</i> » (anonyme 1841), une aquarelle de 1842, témoigne de la présence de plusieurs bâtiments et d'un pont.	Le potentiel se rapporte à une occupation des lieux remontant au moins à 1787, l'occupation serait de type domestique et commercial.
ZH-3	Suit un axe qui débute à la rivière Saint-François et qui passe entre les lacs du Dentiste et Chamard et qui se poursuit vers l'ouest à la limite de la zone d'étude.	Environ 6 km par 800 m	Espace qui correspond à l'emplacement du chemin du Portage de 1783 susceptible de contenir des vestiges associés à une occupation domestique non répertoriée sur les cartes.	Le potentiel d'occupation pourrait remonter à la fin du XVIIIe siècle pour ce qui est de la route et au moins au XIXe siècle pour d'éventuels bâtiments.
ZH-4	Au nord-ouest de l'ancienne réserve de Whitworth sur les bords de la rivière Saint-François, sous la zone ZH-2.	500 m par 500 m	Site archéologique (CkEh-2) découvert lors d'un inventaire, occupation domestique d'importance, puisqu'il s'agit d'un village (Proulx, 1979).	Le potentiel archéologique est de type domestique.



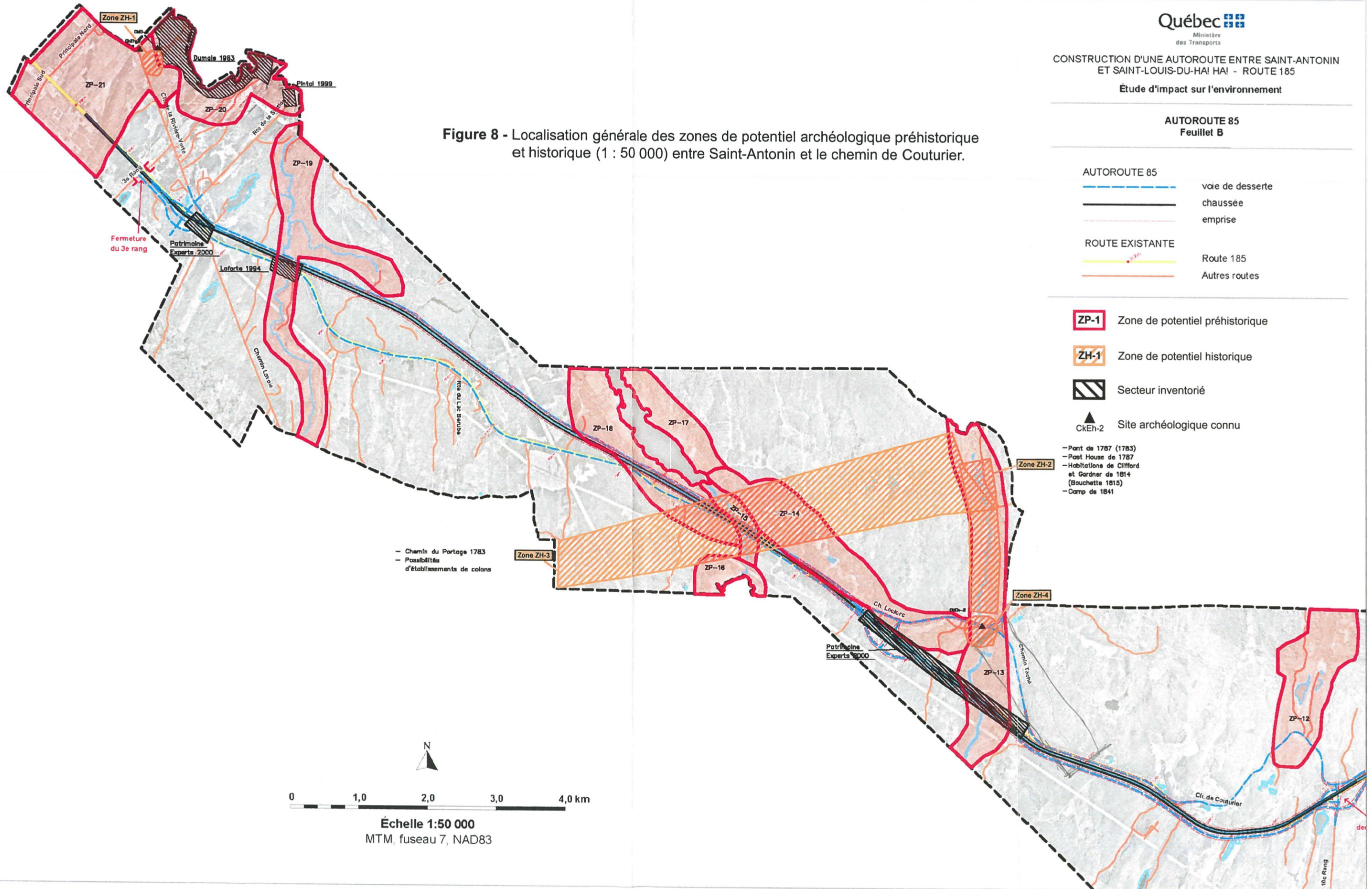
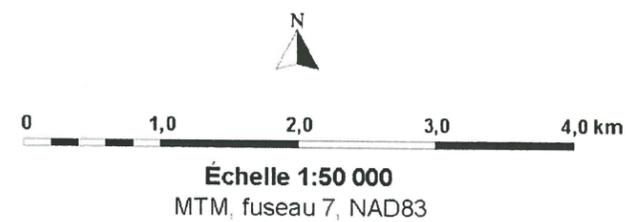
Figure 7 : Aquarelle de Bainbrigge, 1842 — Camp St. François, Centre of Temiscouata Portage (ANC C-000919)

Figure 8 - Localisation générale des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique (1 : 50 000) entre Saint-Antonin et le chemin de Couturier.

- AUTOROUTE 85
-  voie de desserte
 -  chaussée
 -  emprise
- ROUTE EXISTANTE
-  Route 185
 -  Autres routes

-  Zone de potentiel préhistorique
-  Zone de potentiel historique
-  Secteur inventorié
-  Site archéologique connu
-  CkEh-2
- Pont de 1787 (1783)
- Post House de 1787
- Habitations de Clifford et Gardner de 1814 (Bouchette 1815)
- Camp de 1841

- Chemin du Portage 1783
- Possibilités d'établissements de colons



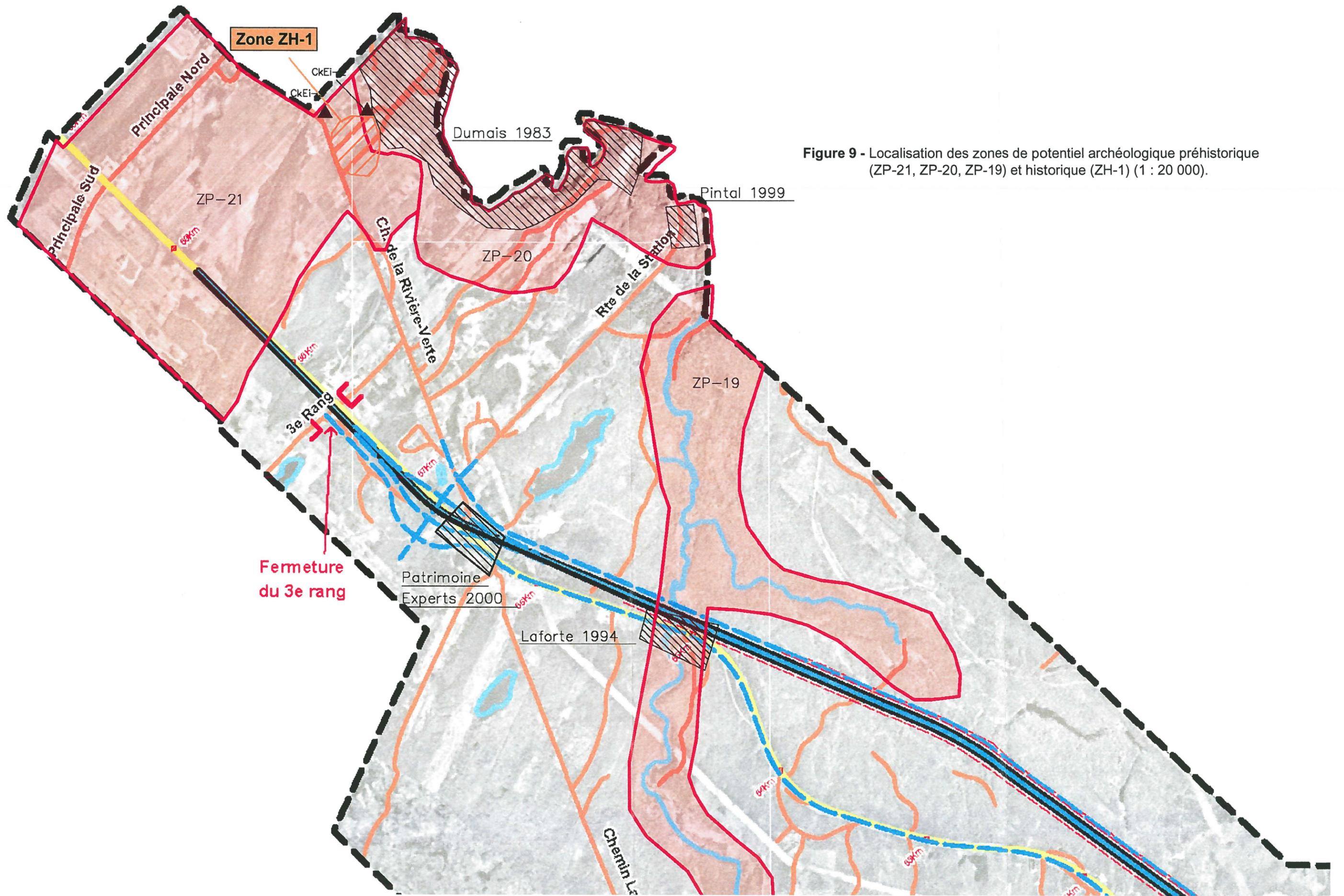


Figure 9 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-21, ZP-20, ZP-19) et historique (ZH-1) (1 : 20 000).

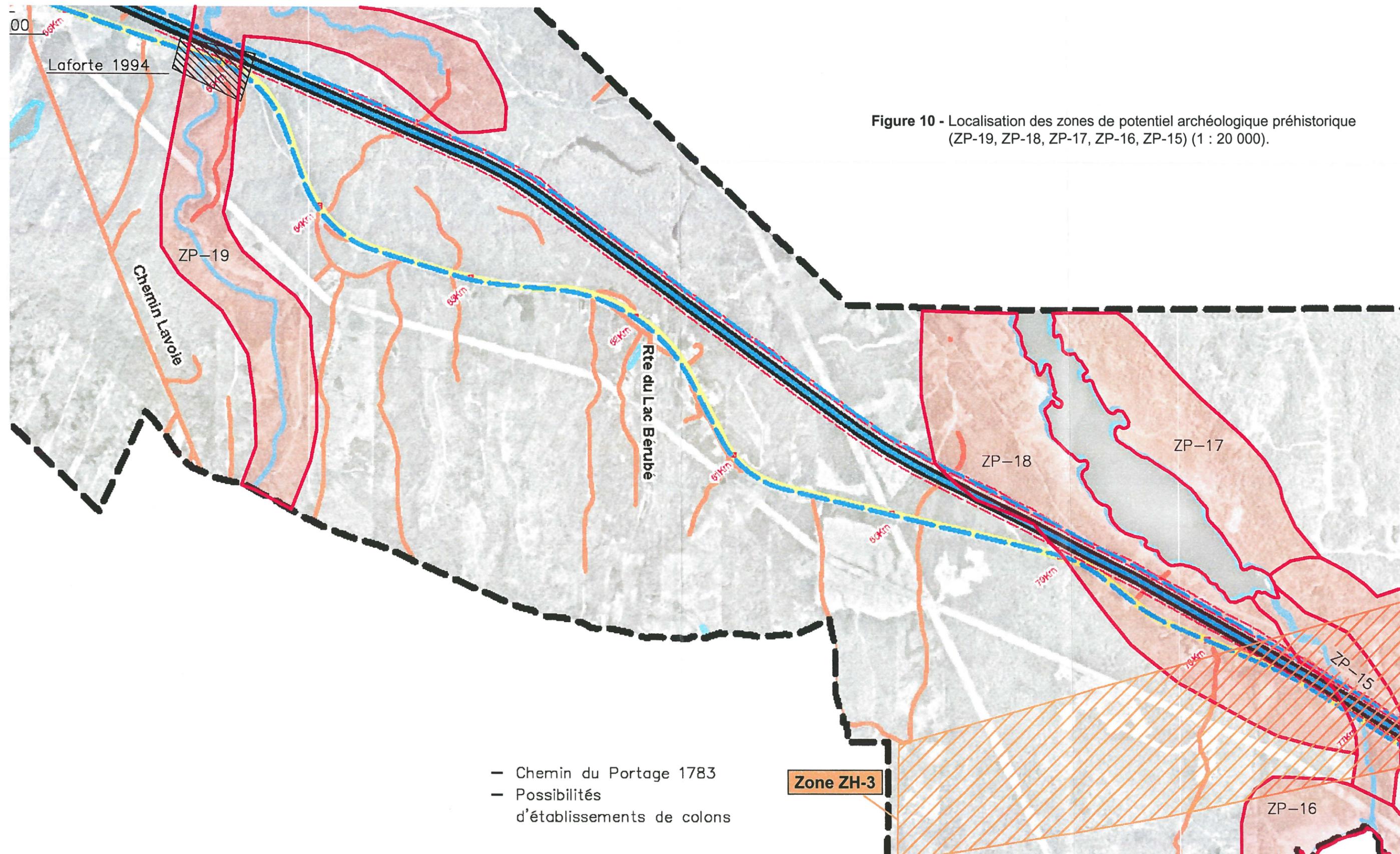


Figure 10 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-19, ZP-18, ZP-17, ZP-16, ZP-15) (1 : 20 000).

- Chemin du Portage 1783
- Possibilités d'établissements de colons

Zone ZH-3

Figure 11 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-18, ZP-17, ZP-16, ZP-15, ZP-14, ZP-13) et historique (ZH-2, ZH-3, ZH-4) (1 : 20 000).

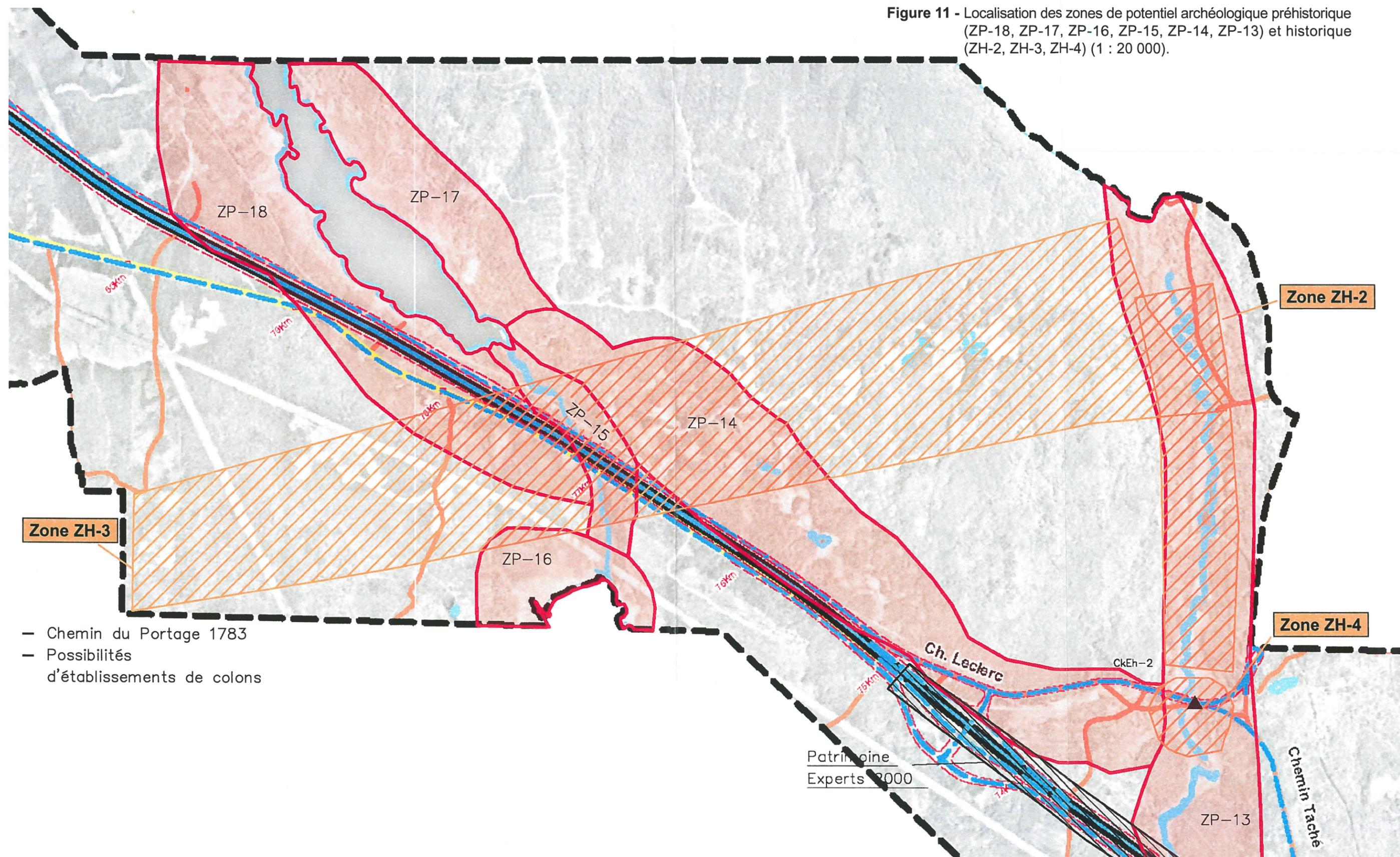


Figure 12 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-14, ZP-13, ZP-12) et historique (ZH-2 et ZH-4) (1 : 20 000).

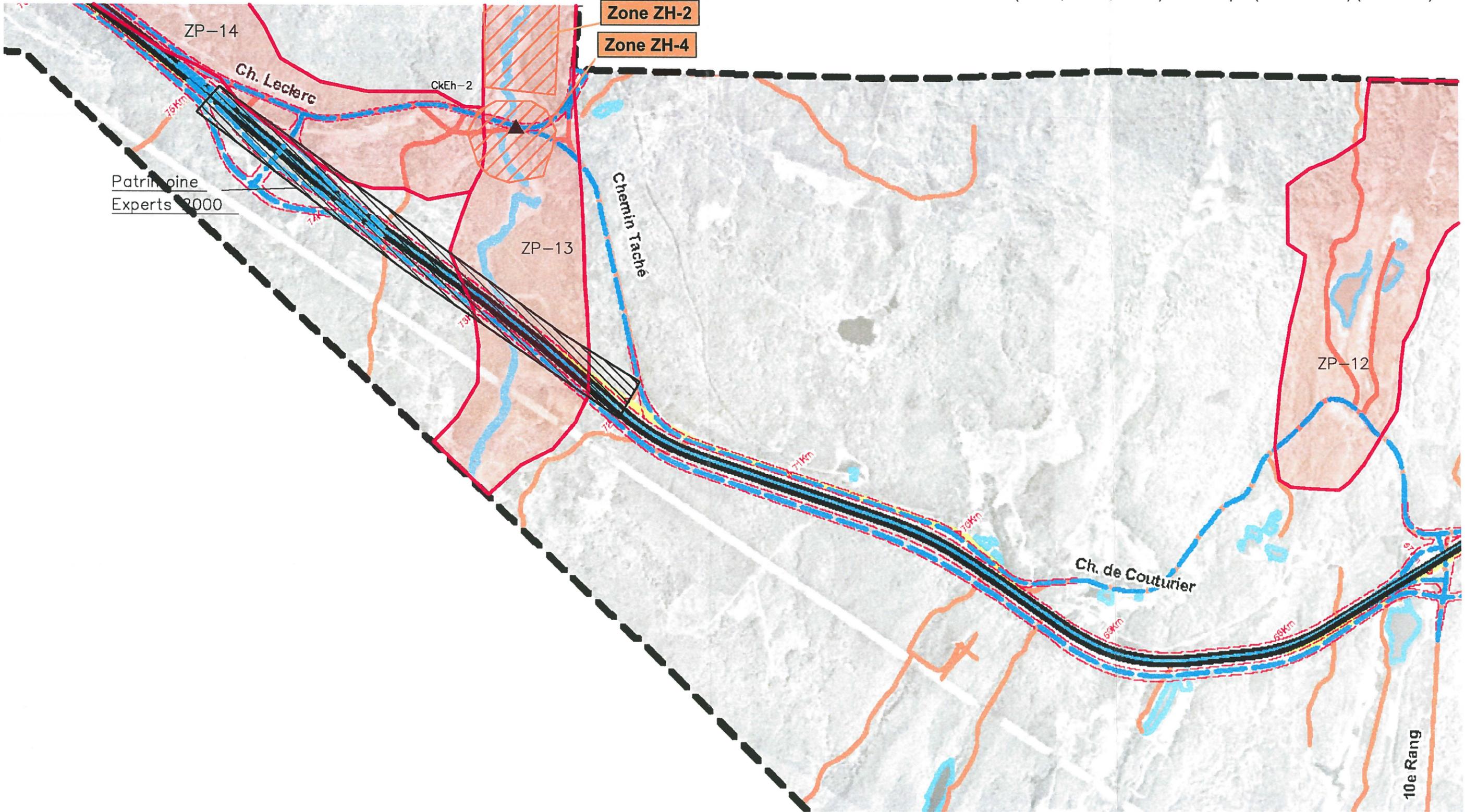


Figure 13 - Localisation générale des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique (1 : 50 000) entre le chemin de Couturier et Saint-Louis du Ha! Ha!

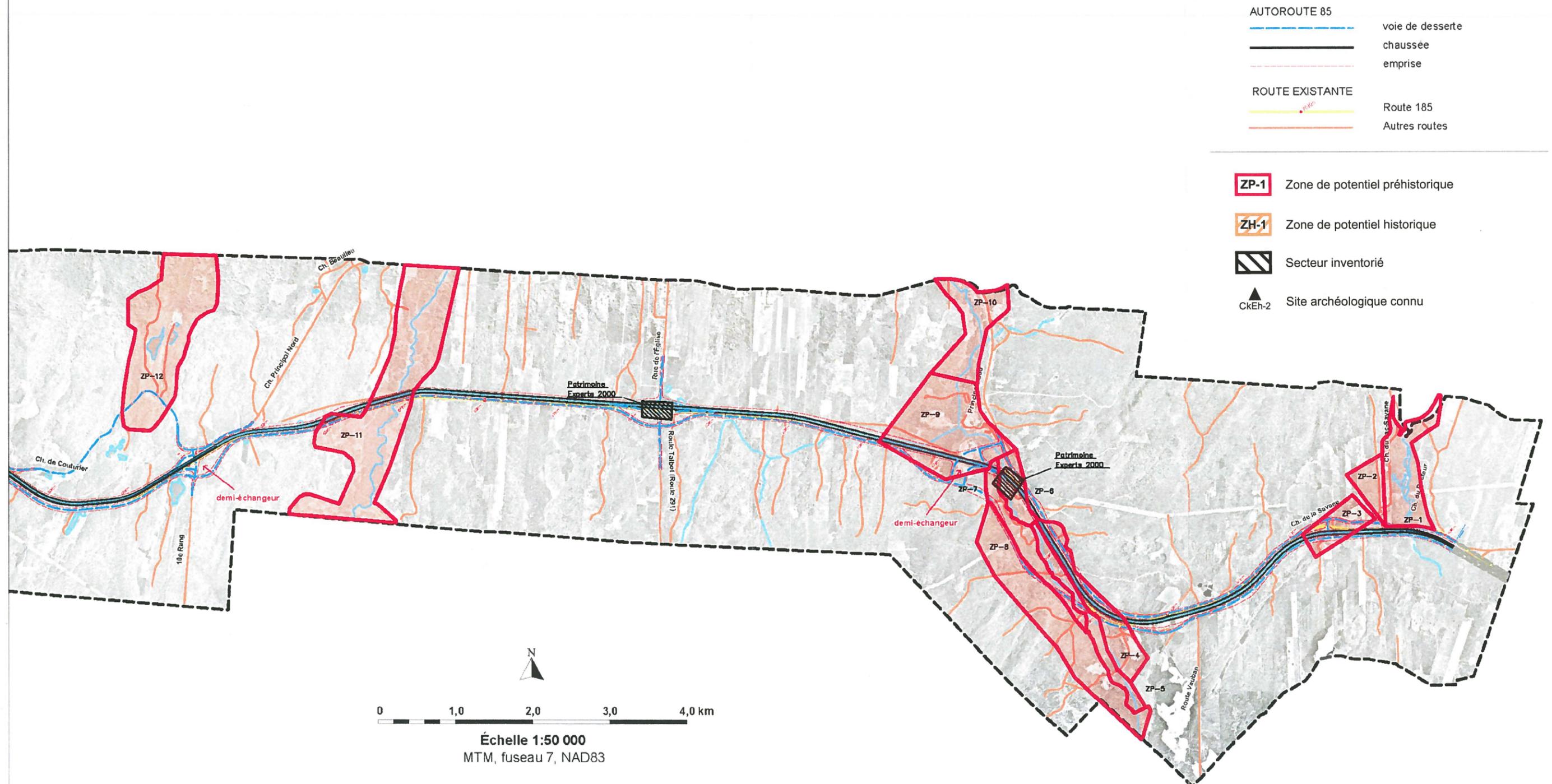


Figure 14 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-12 et ZP-11) (1 : 20 000).

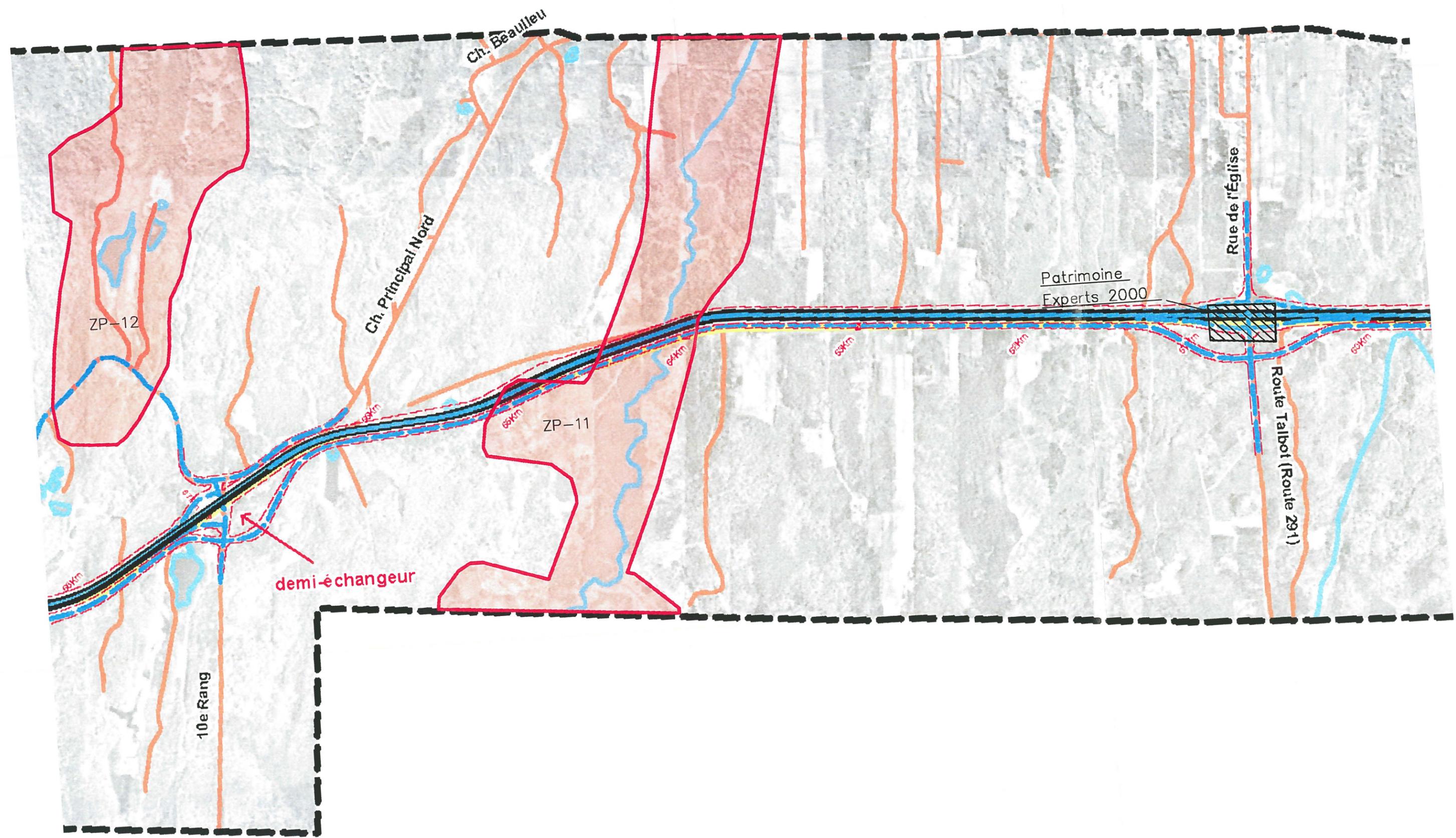


Figure 15 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-10, ZP-9, ZP-8, ZP-7, ZP-6, ZP-5, ZP-4) (1 : 20 000).

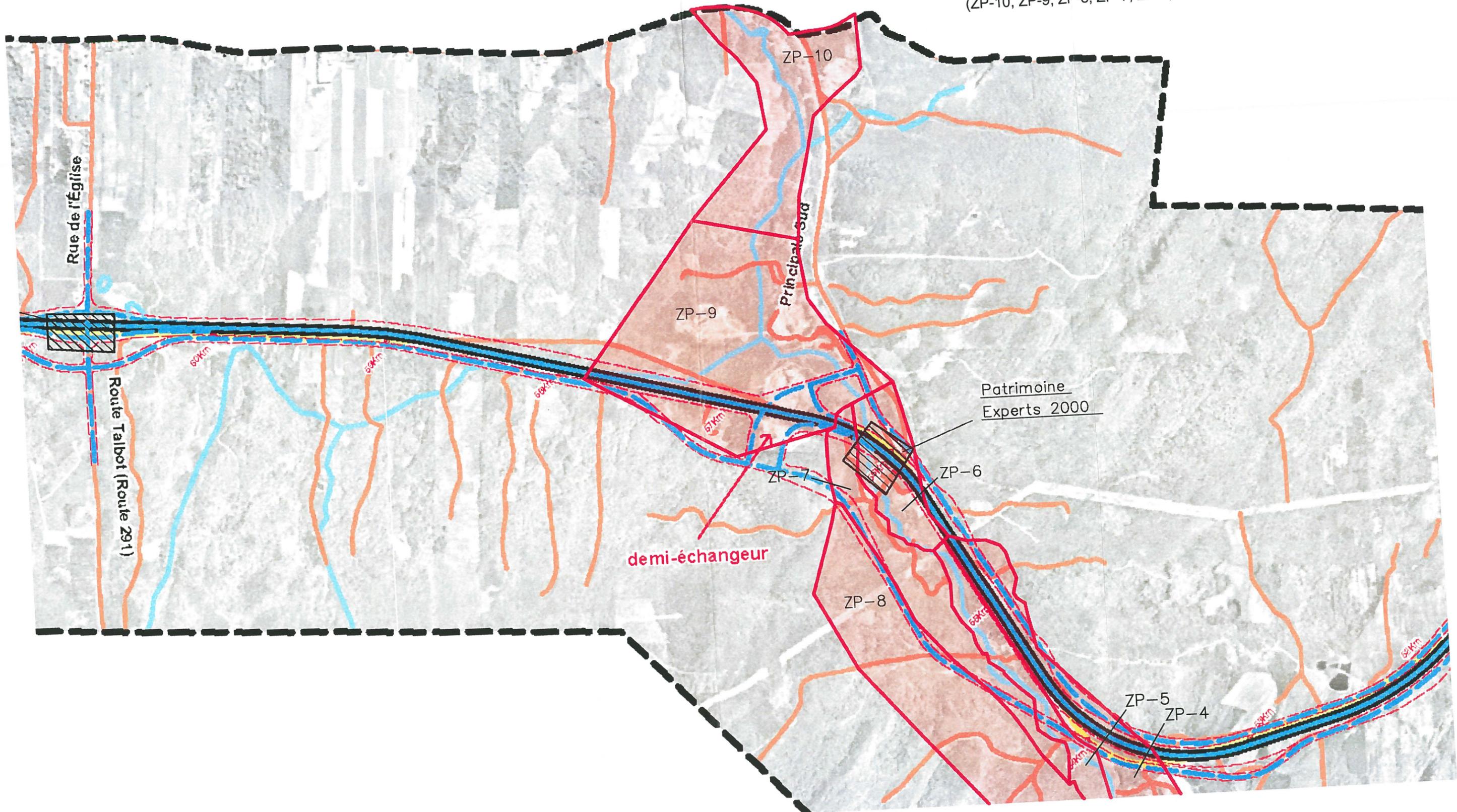
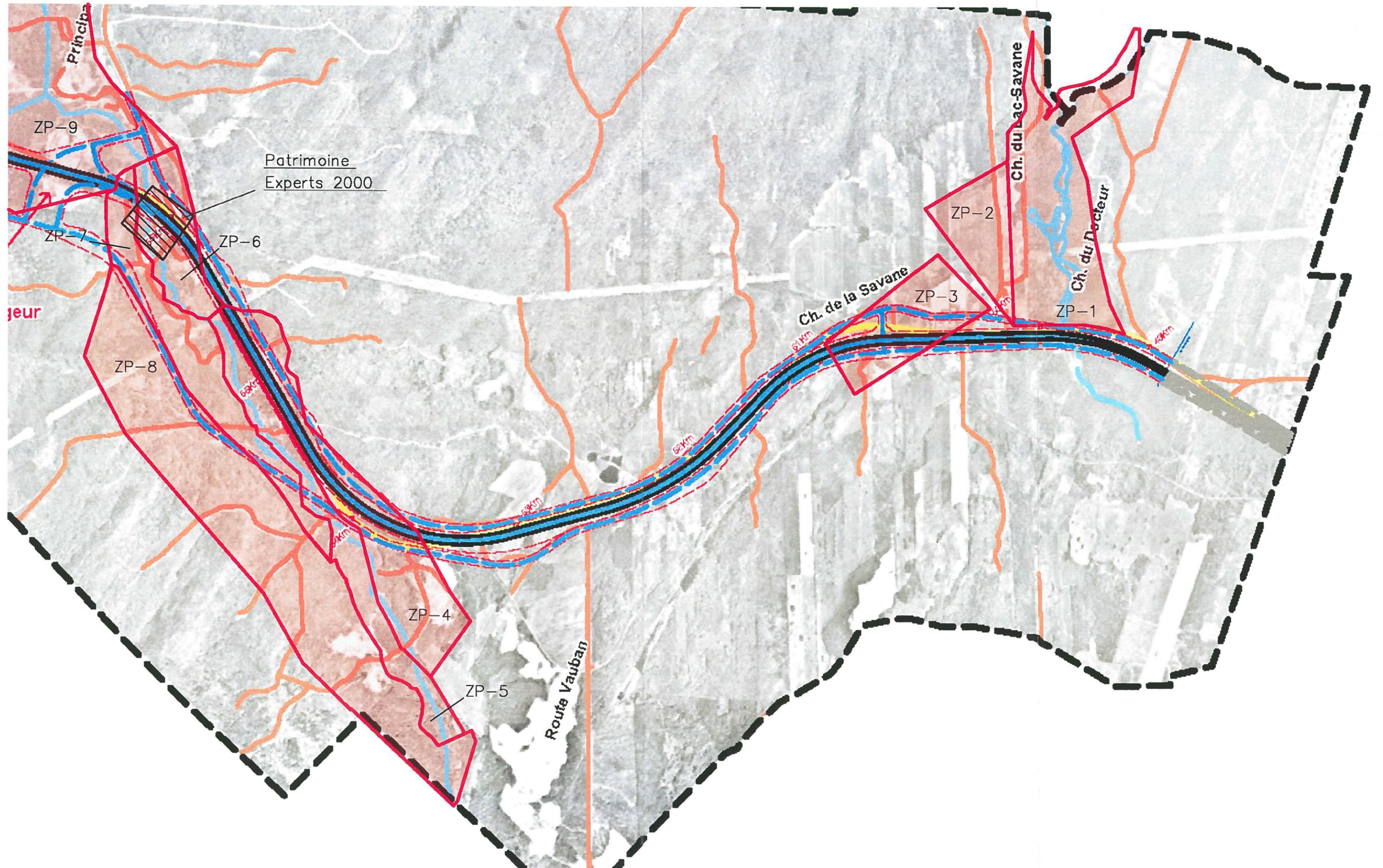


Figure 16 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique (ZP-9, ZP-8, ZP-7, ZP-6, ZP-5, ZP-4, ZP-3, ZP-2, ZP-1) (1 : 20 000).



6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les données archéologiques préhistoriques, historiques et environnementales présentées dans ce rapport ont permis de constater la qualité du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ainsi, 21 zones à potentiel archéologique préhistorique et quatre zones à potentiel historique ont été circonscrites (voir figures 8 à 16).

En ce qui a trait au potentiel archéologique préhistorique, l'identification et la délimitation des zones ont été faites en tenant principalement compte des conditions géomorphologiques ponctuelles (eskers, cours d'eau, dépôts de surface), telles qu'on peut les observer aujourd'hui; sur la plus grande partie de la zone d'étude, il n'existe pas d'indice de paléorivages associés à des plans d'eau plus élevés. Seule la limite ouest de la zone à l'étude se distingue par un paléoenvironnement associé à la mer de Goldthwait. Elle révèle des paléorivages marins, dont la limite maximale a été fixée à 165 m. Selon les endroits, le territoire à l'étude a été exploitable à partir d'environ 11 500 ans A.A. Aucun site archéologique préhistorique n'est connu dans les limites de la zone d'étude. Cependant, à une plus grande échelle, 18 sites sont connus entre l'île Verte dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Madawaska. Même s'il est associé à une fonction mortuaire, le site CjEg-3 (archaïque ancien), accessible par la rivière Bleue via la Petite rivière Savane ou la rivière Cabano, mérite d'être cité puisqu'il est situé à une altitude de 475 m, suggérant ainsi une utilisation très ancienne du territoire par un groupe qui s'était considérablement éloigné des cours d'eau et du fond des vallées.

Les données historiques indiquent clairement que le territoire à l'étude a servi d'axe de communication et de circulation entre le fleuve Saint-Laurent et les colonies de l'Atlantique bien avant de connaître une colonisation véritable. Des relais ont été érigés sur le trajet des anciens chemins sillonnant le territoire par les Français et, sous l'autorité britannique, des « *post house* », des camps, des fermes et des ponts ont été construits le long du chemin du Portage. Les quatre zones à potentiel archéologique historique sont associées à ces événements.

Le degré des perturbations anthropiques observées dans les limites des zones retenues est variable. L'impact sur l'intégrité des sols est majeur sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée (piste cyclable), des axes routiers principaux (notamment la route 185) et secondaires et dans les zones d'extraction de gravier. Il est moindre sur les lignes de transport d'énergie électrique, dans les zones agricoles, les zones d'exploitation forestière et les zones de villégiature.

À la lumière des résultats positifs énoncés dans le présent rapport et afin de préserver d'éventuels vestiges archéologiques qui pourraient être détruits par les travaux d'aménagement reliés à la construction de la nouvelle route 185, il est recommandé :

1) De procéder à l'inventaire archéologique des segments de zones de potentiel qui seront touchés par l'emprise du tracé définitif de l'autoroute projetée. La longueur de chacun de ces segments apparaît ci-dessous. La largeur doit couvrir toute l'emprise, soit 200 mètres. La superposition des zones de potentiel archéologique sur le tracé routier proposé fourni par Roche (à l'échelle du 1:50 000 voir figures 8 et 13; et 1:20 000 figures 9 à 12 et 14 à 16) a permis de cibler les zones qui seront touchées par la construction de la nouvelle route 185 :

a) Potentiel préhistorique

- ZP-1 – entre les km 50 et 49 sur une distance d'environ 600 m (figure 16);
- ZP-3 – entre les km 51 et 50 sur une distance d'environ 700 m (figure 16);
- ZP-4 – entre les km 55,5 et 54,5 sur une distance d'environ 1 800 m (figure 16);
- ZP-6 – entre les km 56,5 et 55,5 sur une distance d'environ 800 m (figure 16);
- ZP-8 – environs du km 56,5 sur une distance d'environ 140 m (figures 15 et 16)
- ZP-9 – entre les km 58 et 56,5 sur une distance d'environ 1 400 m (figure 15);
- ZP-11 – entre les km 65 et 64 sur une distance d'environ 1 300 m (figure 14);
- ZP-13 – entre les km 73 et 72 sur une distance d'environ 900 m (spécifications qu'une partie de cette zone a déjà été inventoriée par Patrimoine Experts en 2000, figure 12);
- ZP-14 – entre les km 76,5 et 75 sur une distance d'environ 1 300 m (figure 11);
- ZP-15 – environs du km 77 sur une distance d'environ 400 m (recoupement avec la zone ZH-3, figure 11);
- ZP-18 – entre les km 80 et 77 sur une distance d'environ 2 700 m (recoupement avec la zone ZH-3, figure 11);
- ZP-19 – au km 85 sur une distance d'environ 300 m (figures 9 et 10);
- ZP-21 – entre les km 89 et 88 sur une distance d'environ 600 m (figure 9).

b) Potentiel historique

- ZH-3 – entre les km 76,5 et 78 sur une distance d'environ 1 300 m (recoupement avec les zones ZP-15 et ZP-18, figure 11).

Préalablement aux travaux d'inventaire de terrain, cet exercice devra obligatoirement être vérifié par la superposition des zones de potentiel archéologique sur le tracé routier définitif et inclure les aires d'entreposage, voies de contournement, bancs d'emprunt ainsi que tout autre ouvrage susceptible de perturber la surface du sol, idéalement à l'échelle du 1:5 000. Un tableau récapitulatif pourra ainsi être établi et fournir, entre autre, la dimension (largeur et longueur) et les caractéristiques physiques de chacune des zones devant être inventoriée;

- 2) Pour les zones mentionnées ci-dessus, de réaliser un inventaire archéologique au moyen de sondages systématiques de 50 cm x 50 cm à tous les 15 m dans les zones non perturbées, ainsi que dans les zones perturbées partiellement par les activités agricoles et la villégiature. Les zones en friche sont considérées comme des zones agricoles en ce qui concerne le niveau de perturbation. Les zones fortement perturbées devront être l'objet d'un examen visuel préliminaire afin de déterminer s'il existe des secteurs où des vestiges archéologiques pourraient être encore présents et accessibles; le cas échéant, des sondages devront être effectués. Enfin, les bandes occupées par les routes principales et secondaires, ainsi que l'ancienne voie ferrée, sont considérées comme des zones totalement perturbées; les sondages peuvent alors être réalisés de part et d'autre de leur emprise.
- 3) Advenant la découverte d'un site archéologique dans les limites d'emprise des travaux, une évaluation quant à la fouille du site sera élaborée. Cette proposition sera présentée au préalable au Ministère des Transports du Québec pour discussion.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Albert, T. (1920)** Histoire du Madawaska entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique — Québec — Imprimerie franciscaine missionnaire.
- Arkeos inc. (1985)** Fouilles archéologiques au site DhDm-1 (station 11), Sainte-Marthe-de-Gaspé — Ministère des Transports, Service de l'environnement, Direction des expertises et des normes.
- Archambault, M. F. (1998)** « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » — Montréal — R. Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles Martijn*. Paléo-Québec 27 : 141-153, Recherches amérindiennes au Québec.
- Archives nationales du Canada (ANC) (1861)** « *Township de Viger* » — Recensement du Québec, 1861 : Township de Viger — Ottawa — Bobine C-1325.
- Benmouyal, J. (1987)** « Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire » — Les dossiers du patrimoine 63 — Québec — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Bouchette, J. (1973)** *A topographical description of the province of Lower Canada* — London, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.
- Bouchette, J. (1973)** *A topographical description of the province of Lower Canada* — *Canada East reprints*.
- Buies, A. (1890)** Les comités de Rimouskik, de Matane et de Témiscouata : exploration spéciale — ICMH : 00342.
- Burke, A. L. (2002)** « Les carrières du Paléoindien récent à la Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat » — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 91-99.
- Chalifoux, É. (1992a)** Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991. II – Reconnaissance archéologique — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Chalifoux, É. (1992b)** Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992. Évaluation de cinq sites préhistoriques — Ministère des Affaires culturelles du Québec.

- Chalifoux, É. (1999)** « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à la Martre » — Recherches amérindiennes au Québec — 29 (3) : 77-93.
- Chalifoux, É., A. L. Burke (1995)** « L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation » — Archéologies québécoises : 237-270, Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Chalifoux, É., A. L. Burke et C. Chapdelaine (1998)** « La préhistoire du Témiscouata, occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastotuk » — Paléo-Québec 26, Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.
- Chalifoux, É. et autres (1994)** Interventions archéologiques au Témiscouata à l'été 1993 : évaluation de dix sites préhistoriques — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Chapdelaine, C. et autres (1991)** Le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec — Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- Chrétien, Y. (1990)** Le site Lambert de Saint-Nicolas (CeEu-12) — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Clermont, N. (1984)** « L'importance de la pêche en Iroquoisie » — Recherches amérindiennes au Québec — 14 (1) : 17-23.
- Clermont, N. (1990)** « Le Sylvicole inférieur au Québec » — Recherches amérindiennes au Québec — 20 (1) : 5-17.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1982)** « Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées » — Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1992)** « Au pied du Cap-Diamant : l'occupation préhistorique de la pointe de Québec » — Cérane inc. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale : 1-279 — Collection Patrimoines, dossier 76 — Les publications du Québec.
- Clermont, N., C. Chapdelaine et R. Ribes (1986)** « Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa » — Recherches amérindiennes au Québec — 16 (2-3) : 5-55.
- Comité du centenaire, Notre-Dame-du-Lac (1969)** Un portage : Le détour Notre-Dame-du-Lac — Éditions Marquis.
- Commission des biens culturels (1991)** Les chemins de la mémoire. Fort Ingall.
- Côté, M. et L. Pinel (1986)** « Recherche archéologique dans la région de Coteau-du-Lac » — Recherches archéologiques au Québec, 1983-1984 — Québec — A.A.Q. : 211-216.

- Desrosiers, P. (1986)** Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Métis — MAC — Rapport inédit.
- Dionne, J.-C. (1972)** Le Quaternaire de la région de Rivière-du-Loup / Trois-Pistoles, côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent — Environnement Canada, Centre de recherches forestières des Laurentides — Rapport Q-F-X27.
- Dionne, J.-C. (1988)** État des connaissances sur le niveau marin relative et le relèvement des terres à l'holocène, estuaire du Saint-Laurent — Québec — *Abstract volume, Joint meeting GAC, MACm, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City* — Résumé publié dans *The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database*.
- Dionne, J.-C. (2001)** « *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day* » — *T. K. Weddle, M. J. Retelle, dir., Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada. Geology Society of America, Boulder* — Environnement Canada, Centre de recherches forestières des Laurentides — Rapport Q-F-X27.
- Dionne, J.-C. (2002)** « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). » — Géographie physique et Quaternaire, 56 (1) : 33-44.
- Dumais, P. (1983)** Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup / Madawaska (315 Kv) — Hydro-Québec, Environnement — Rapport inédit : 109.
- Dumais, P. et G. Rousseau (2002a)** Une deuxième saison de fouilles archéologiques du site paléoindien de Squatec (CIEe-9), été 2001 — Corporation de développement de Squatec et Municipalité de Squatec.
- Dumais, P. et G. Rousseau (2002b)** « De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata » — Recherches amérindiennes au Québec — Volume XXXII, no 3.
- Dumais, P., J. Poirier et G. Rousseau (1998)** « La préhistoire du Témiscouata, tente ans plus tard. L'éveil et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles Martijn » — Paléo-Québec 27, Recherches amérindiennes au Québec — Montréal.
- Dykes, A. S. et V. K. Prest (1987)** « *Late Wisconsinien and Holocene history of Laurentide Ice Sheet* » — Géographie Physique et Quaternaire — Volume XLI, no 2.
- Ethnoscop inc. (1994)** Le barrage du Lac Témiscouata, étude patrimoniale et archéologique — Hydro-Québec, région Matapédia.

- Fortin, J.-C. et A. Lechasseur** (1993) « Expansion et stagnation d'une économie rurale » — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 251-304.
- Fortin, J.-C. et autres** (1993) Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture.
- Giguère, G.-É.** (1973) Œuvres de Champlain — Montréal — Éditions du jour.
- Héту, B. et J. T. Gray** (2000) « Les étapes de la déglaciation dans le nord de la Gaspésie (Québec) : les marges glaciaires des Dryas ancien et récent » — Géographie physique et Quaternaire — 54 (1) : 5-40.
- Histoire plurielle** (2002) Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185. Saint-Louis du Ha! Ha! à Cabano — Ministère des Transports du Québec.
- Johnson, L.** (1994) « La réserve de Viger. Qui va à la chasse perd sa place... » — William Cowan (éd.). Actes du vingt-cinquième congrès des algonquinistes : 236-264 — Université Carleton — Montréal.
- Johnson, L. et C. A. Martijn** (1994) « Les Malécites et la traite des fourrures » — Recherches amérindiennes au Québec — XXIV (3) : 25-44.
- Kite, J. S. et H. W. Borns** (1980) Late-Glacial and Holocene Geology of the Middle St. John River Valley.
- Kite, J. S. et R. Stuckenrath** (1986) Postglacial History of the Upper St. John Drainage Basin.
- Lechasseur, A.** (1993a) « La mise en valeur séculaire des ressources : Amérindiens et premiers Européens » — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 59-98.
- Lechasseur, A.** (1993b) « Peuplement et crise d'émigration » — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 177-222.
- Lévesque, R., F. F. Osborne et J. V. Wright** (1964) Le gisement de Batiscan — Ottawa — Musées nationaux du Canada — Collection Études anthropologiques 6 : 59.
- Lougee, R. J.** (1954) « *The Role of Uwarping in the Post-Glacial History of Canada. Part II: The Maritime Region and the St. John Valley* » — Revue canadienne de géographie — 3-52.
- Martijn, C. A.** (1964) Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Témiscouata region of south-east Québec — MAC — Rapport inédit.

- Martineau, G. (1977)** Géologie des dépôts meubles de la région de Kamouraska / Rivière-du-Loup — MRN, DPV-545.
- Ministère des Affaires municipales et de la métropole (2001)** Orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire. Municipalité régionale de comté de Témiscouata — Ministère des Affaires municipales et de la métropole du Québec.
- Morin, Y. (1993a)** « La lente ouverture d'une région marginale, 1653-1790 » — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 99-132.
- Morin, Y. (1993b)** « Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830 » — Histoire du Bas-Saint-Laurent — Collection les régions du Québec — Institut québécois de recherche sur la culture : 133-172.
- MRC de Rivière-du-Loup (1987)** Schéma d'aménagement Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup — Règlement 52-87, adopté le 19 février 1987.
- MRC de Témiscouata (2001)** Projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR) — Témiscouata. Au cœur même de la nature — Premier projet.
- Parent, M. et autres (1985)** « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP » — Géographie Physique et Quaternaire — Volume 31, no 1-2.
- Pintal, J.-Y. (2002)** « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière » — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 41-54.
- Plourde, G. (1979)** Sondages archéologiques à Ville Dégelis, été 1979. CjEd-2 — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Plourde, M. (1993)** D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspective sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent — Dossier 80 — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Proulx, A. (1973)** Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1^{er} novembre 1973 — Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec, Rivière-du-Loup — Rapport inédit.
- Rampton, V. N. et autres (1984)** « *Quaternary Geology of New Brunswick* » — Geological Survey of Canada — Mémoire 416.
- Richard, P.-J.-H. (1985)** « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP » — Recherches amérindiennes au Québec — XV (1-2) : 39-56.
- Richard, P.-J.-H., A.-C. Larouche et G. Lortie (1992)** « Paléophytogéographie et paléoclimats postglaciaires dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent, Québec » — Géographie physique et quaternaire — 46 : 151-172

- Ritchie, W. A. et R. E. Funk** (1973) *Aboriginal Settlement Paterns in the Northeast* — *New York State Museum and Science Service* — Albany — *Memoir 20* — *The University of State of New York*.
- Royer, M.** (1992) « Fort Ingall, Cabano : fouille du four à chaux » — Recherches archéologiques au Québec — Une publication de l'Association des archéologues du Québec.
- Samson, G.** (1969) Fouilles archéologiques : Fort Ingall, lac Témiscouata-Cabano — Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.
- Simard, J. et J. Milot** (1994) Les croix de chemin du Québec. Inventaire sélectif et trésor — Collection patrimoines — Les Publications du Québec.
- Snow, D. R.** (1980) *The archaeology of New England* — New York — *Academic Press*.
- Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata** (2001) Témiscouata : synthèse historique — Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata.
- Spiess, A. et P. Newby** (2002) « La séquence et l'adaptation paléoindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes » — Recherches amérindiennes au Québec — 32 (3) : 27-39.
- Terasmae, J. et J. W. Anderson** (1970) « *Hypsithermal range extension of White pine (Pinus strobus L.) in Québec, Canada* » — *Canadian Journal of Earth Science* — 7 (2).
- Tremblay, R.** (1995a) Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994 — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Tremblay, R.** (1995b) « L'île aux Corneilles : deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay » — Archéologies québécoises : 271-306, Paléo-Québec 23, Recherches amérindiennes au Québec — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PLANS ANCIENS

- Anonyme** *The boundary proposed by the King of Holland and acceded to by Great Britain was a line due North...*, 1841. BNQ NMC 14295.
- Henderson, W.** *Sketch of the great Valley of the St. John exhibiting the situation and extent of the territory in dispute between the British and American governments and the boundary respectively claimed*, 1827. Cartothèque de l'Université Laval.
- Bouchette, J.** Carte topographique de la province du Bas-Canada 1815 : éditions Élysée, fac-similé de l'édition originale : *to his Royal Highness George Augustus Frederick...* BNQM : G 3450 1815 B86 1980 CAR.
- Sroule, G.** *A sketch of the communication between the bay of Fundy and the river St. Lawrence by the River St. John*, 1787. BNQ NMC 17239.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

Bainbrigg, Philip John Camp St. François, Centre of Temiscouata. 1842. ACN C-000919.

**Ministère des Transports
Centre de documentation
700, boul. René-Lévesque Est,
21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1**